Neuchâtel — N° 222 (10 pages) Un numéro 20 centimes Mardi 24 septembre 1957

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	32.—	16.25	8.25	3.—
ÉTRANGER:	50.—	26.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour les abonnements souscrits en France, se renseigner auprès de l'administration du journal.

219me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis [illegible] 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit [illegible]). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: *Annonces Suisses S. A.*, «*ASSA*» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Tout se tient

COMME on l'a déjà remarqué ici, la population est de plus en plus inquiète de l'augmentation du coût de la vie. L'indice des prix de consommation qui s'inscrit à 179,5 est le plus élevé qui ait été enregistré jusqu'à présent. Les nouvelles revendications qui sont formulées notamment dans la paysannerie comme par les propriétaires d'immeubles donnent à craindre que le renchérissement s'accentue. Certains cris d'alarme sont poussés. Et l'on comprend en un sens le «net avertissement» que l'Union syndicale suisse a tenu à lancer. Tout le monde est bien d'accord avec ses dirigeants: il faut chercher à mettre un terme à la hausse du coût de l'existence, sinon on s'engagera derechef dans la fameuse «spirale inflationniste»: vie chère, augmentation des salaires, puis nouvelle montée des prix.

Cependant, tel qu'il est conçu et rédigé, le communiqué de l'U. S. donne l'impression que les chefs du mouvement syndical suisse ne tiennent à considérer qu'un des aspects du problème et n'insistent volontairement que sur les données qui les concernent directement. Pourtant, à des moments plus difficiles de notre histoire contemporaine, ils ont fait la preuve qu'ils savaient juger les choses du point de vue de l'intérêt général. On leur demandera, cette fois-ci encore, de fournir le même effort de compréhension, étant bien entendu qu'un appel à une compréhension identique doit être adressé aux autres catégories sociales du pays.

Se borner, comme le fait le communiqué susmentionné, à réclamer du Conseil fédéral des mesures qui bloquent les prix de consommation, dans certains secteurs principaux, ce n'est examiner le problème que par un bout de la lunette et jeter les bases d'une politique fragmentaire et insuffisante. D'autant plus qu'on brandit, en outre, la menace de nouvelles revendications de salaires!

Pour citer le cas des loyers, personne ne peut plus ignorer dans le pays que le contrôle, peut-être encore indispensable un certain temps, n'est pas une solution. C'est même le contraire d'une solution. L'on en est venu, l'on en vient de plus en plus à une situation absurde qu'illustre, en particulier la démolition grandissante d'immeubles parfaitement habitables et leur reconstruction au profit de la spéculation. Et puis, n'y a-t-il pas une injustice fondamentale à demander à ceux qui ont placé sur d'anciens immeubles le fruit de leurs économies de consentir éventuellement à des sacrifices qu'on n'exige nullement d'autres couches sociales?

Pour citer aussi le cas des revendications paysannes touchant le prix de la viande, et surtout celui du lait, nous sommes bien d'avis que la méthode qui consiste à demander le plus pour avoir le moins — en l'espèce 3 ct. pour les produits laitiers — n'est peut-être pas la plus indiquée à l'instant où la population risque d'être gagnée par une «psychose» de hausse des prix. Mais l'on ne saurait ignorer les difficultés auxquelles sont en proie nos agriculteurs dans leur grande majorité. L'U. S. en est d'ailleurs consciente puisqu'elle juge que les revenus agricoles doivent être améliorés, mais, ajoute-t-elle, «par d'autres moyens que par le biais de hausses successives». Voilà qui est un peu vite dit. On demande une définition de ces moyens.

Enfin, il est évident que la «politique sociale» que l'Union syndicale ne cesse de réclamer de la Confédération et des cantons coûte cher. Les revendications de salaires, la réduction des heures de travail, les diverses prestations demandées — fort légitimes en soi — entraînent des répercussions sur les entreprises et par conséquent sur la fixation des prix, répercussions qu'il s'agit de «calculer».

Voilà autant d'aspects qu'on ne saurait passer sous silence quand on évoque le problème de la hausse du coût de la vie. A notre avis, tous les groupements professionnels du pays devraient y être rendus attentifs, comme tous devraient l'être aussi à la nécessité de rechercher les moyens — mais les vrais moyens — de promouvoir, de maintenir et de poursuivre une politique sociale intelligente et progressive.

Le facteur trop négligé aujourd'hui, l'élément oublié, c'est que tout se tient et c'est pourquoi l'idée d'une conférence de la table ronde, lancée naguère par le département de l'économie mais fort éloignée encore de sa réalisation, devrait être reprise, ainsi que le remarquait il y a quelques jours notre correspondant de Berne.

Mettre en présence les représentants de la production et ceux du travail à un moment où la question prix-salaires se pose à nouveau, et cela sous l'égide de l'autorité politique, voilà qui aurait peut-être son efficacité, ne serait-ce que pour déblayer un peu de terrain. Encore faudrait-il que le pouvoir politique fût prêt à assumer son rôle et contribuât lui-même à créer un climat de confiance, en pratiquant de sages économies, en accordant une prime à la volonté d'épargne, en procédant aux nécessaires démobilisations fiscales, autant de mesures qui seraient utiles à l'ensemble du pays. Mais ceci est une autre histoire...

René BRAICHET.

UN PREMIER ÉCHEC INFLIGÉ AU GOUVERNEMENT

LE DÉBAT SUR LA LOI-CADRE A ÉTÉ REPORTÉ À MERCREDI

Le projet conserve de fortes chances d'être adopté

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

La bataille parlementaire de la loi-cadre pour l'Algérie a commencé. Un premier échec a été infligé au gouvernement qui a dû renoncer à voir le débat en séance publique s'ouvrir aujourd'hui comme il l'avait espéré.

La commission de l'intérieur a demandé deux jours pour rédiger son rapport et c'est seulement demain mercredi que les députés seront saisis du texte adopté par la conférence de la table ronde ou plus exactement de ce qui restera de ce texte quand la dite commission en aura terminé l'examen.

Pluie d'amendements

Ainsi d'ailleurs que le veut la tradition, le projet gouvernemental est passé au crible d'une critique sans indulgence. Une pluie d'amendements s'est abattue sur le compromis signé à la présidence du Conseil et, à droite notamment, les modérés s'efforcent d'arracher des concessions supplémentaires. L'ajournement à deux ans de la mise en place de l'exécutif algérien ne leur paraît pas suffisante pour désamorcer la loi-cadre de ses périls «sécessionnistes», et, hier, M. Marcel Roclore, rapporteur de la commission de l'intérieur, a suggéré à titre personnel deux autres modifications: la première consiste à supprimer du texte officiel l'expression «collège unique», la seconde à effacer le terme d'institutions fédératives. Mais M. Roclore n'a pas dit quelle formule électorale remplacerait le collège unique ni quelle sauce institutionnelle figurerait sous «institutions algériennes fédératives».

Ce n'est pas très raisonnable

Cela, on en conviendra, n'apparaît pas des plus raisonnables et on comprend dans ces conditions la prudence avec laquelle les spécialistes des problèmes parlementaires envisagent le déroulement des débats sur la loi-cadre pour l'Algérie. La vérité d'ailleurs — pour autant qu'on puisse parler de vérité en matière d'assemblée parlementaire — est que le contrat des sages de la conférence de la table ronde sera remis en cause au cours des débats et qu'au conflit modérés-socialistes risque de s'ajouter demain le vitriol des attaques communistes et la surenchère «nationaliste» des poujadistes.

M.-G. G.

(Lire la suite en 9me page)

D'un bout à l'autre... de la planète ★

Un avion pour un franc français

BONN. — Comme il n'y a plus en Allemagne un seul avion trimoteur du type Ju-52 en état de prendre l'air, l'aviation militaire française a cédé, contre le prix symbolique d'un franc français, un Ju-52 construit autrefois en licence, au musée allemand de Munich, pour sa section technique aérienne. Lors de la cérémonie de la vente, des allocutions de courtoisie ont été échangées entre la délégation de l'aviation militaire française et la direction du musée allemand.

A Monaco, l'héritier (éventuel) est attendu pour Noël

Le «Daily Herald» signale de la Principauté de Monaco que la princesse Grace attend son second enfant vers Noël. La souveraine aurait déclaré à des fonctionnaires du palais: «Je suis très heureuse et j'espère que ce sera un garçon.»

UNE DES PLUS BELLES UNITÉS DE LA MARINE À VOILE

Le quatre-mâts «PAMIR» n'a pas été retrouvé

Découverte de cinq survivants

HAMBOURG, 23 (D.P.A.). — Dans une déclaration officielle, le comité de la société «Pamir et Passat» déplore lundi à Hambourg que l'on doive admettre la perte du «Pamir» et de son équipage, même s'il subsiste un espoir de retrouver le navire ou des survivants après une amélioration du temps.

La société groupe 40 armateurs allemands qui assurent l'existence des quatre-mâts «Passat» et «Pamir» comme bateaux-écoles de la marine marchande allemande.

Les recherches continuent

NEW-YORK, 23 (A.F.P.). — Les garde-côtes américains ont annoncé qu'une vedette, un destroyer d'escorte canadien et trois cargos avaient atteint le lieu de la dernière position signalée du voilier allemand «Pamir», dans l'Atlantique, mais n'avaient trouvé trace ni du navire ni de son équipage.

Tous les bateaux partis au secours du «Pamir» continuent leurs recherches.

(Lire la suite en 9me page)

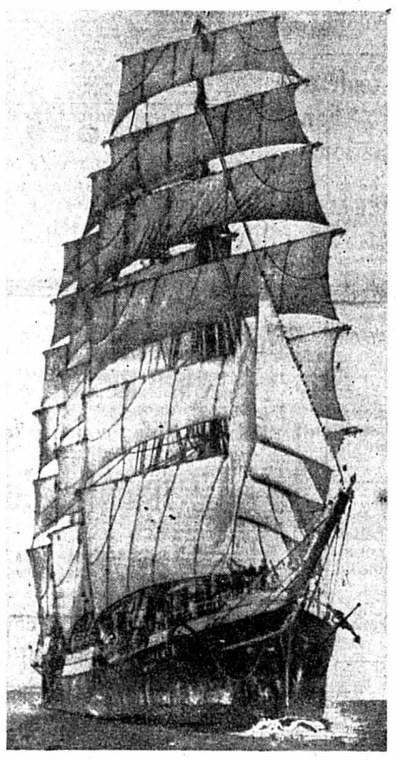

Le «Pamir» était le plus grand voilier encore en service régulier dans le monde. Voici une récente photo — prise à son port d'attache — du magnifique quatre-mâts école, qui, toutes ses voiles arrachées par la tempête, a sombré dans les flots déchaînés de l'Atlantique.

J'ÉCOUTE...

Un à-côté

APRÈS tout, le mariage est chose très sérieuse. On s'en doutait. Mais, on en doute parfois. A voir, notamment, le tripatouillage qu'à Los-Angeles ou ailleurs, maintes vedettes, hommes et femmes, y opèrent sans façons, ni vergogne. Ou encore comment les «Miss ceci» ou «Miss cela» et les candidates qui ne décrochent pas le titre, y farfouillent également.

Tommy Manville donne, ici, le la à tous ceux qui jonglent avec le mariage. Avec, à son tableau de chasse, dix mariages en bonne et due forme. Le tout dernier, du reste, n'a pas duré plus de deux mois. Toutefois, ce millionnaire dont on parle actuellement et qui n'a pas plus de soixante-trois ans aujourd'hui, avait vécu onze ans avec sa première femme.

Par contre, un record: son septième mariage a été dissous exactement sept heures quarante-cinq minutes après qu'il eut été contracté!

Très édifiant tout cela! Serait-ce peut-être pour y remédier, car on est apôtre ou on ne l'est pas, que, toujours en Amérique féconde en surprises de ce genre, il s'est fondé une école de sex-appeal. Son directeur est positif. Il se fait fort de marier ses élèves dans les trois ans qui suivront leur sortie de son établissement. De leur faire faire, au surplus, de bons et solides mariages...

Grâce à son enseignement, voyons donc!

Car il consiste à apprendre à s'habiller, à se coiffer, bien sûr — la malice de la femme n'est-elle pas souvent toute dans sa coiffure! — et à se «présenter».

Ainsi soit-il!

Des gens d'expérience ou qui, en cette chose-là, se croient tels, vous diront certainement qu'il faut encore quelques petits à-côtés pour faire un bon mariage.

D'abord, il faut être deux.

Qui, de ce pas, vous éduquera le potentiel mari?

Le directeur de l'Ecole du sex-appeal n'y a point songé.

Toujours les mêmes, ces hommes!

FRANCHOMME.

REPRISE DES INCIDENTS RACIAUX À LITTLE ROCK

Les élèves noirs ont dû être «éloignés» du lycée

L'un d'entre eux a été assommé par la foule

LITTLE ROCK (Arkansas), 23 (Reuter). — Après le retrait des miliciens de la garde nationale qui entouraient le collège, neuf élèves noirs ont pu pénétrer lundi pour la première fois à la High School de Little Rock. Jusqu'ici, sur l'ordre du gouverneur de l'Arkansas, M. Faubus, les miliciens avaient empêché les élèves noirs d'entrer dans l'école.

Certains incidents se sont produits devant l'école. Alors que quelques élèves noirs apparaissaient devant le lycée, une foule de Blancs, rassemblés sur la place, s'efforça de leur en interdire l'entrée. Un élève noir fut assommé, tandis que les autres pénétraient dans l'école par une porte dérobée. Quelques élèves blancs quittèrent alors le lycée. La foule les interpellait, leur criant: «Sortez. Ne restez pas dans la même maison que des nègres.»

Un homme assommé

Mais lorsque la foule tenta de prendre d'assaut le lycée, la police, qui veillait, intervint. Un homme fut assommé. La foule maltraita un Noir. Sur quoi on alerta la police d'Etat, pour qu'elle vienne renforcer devant l'école la police municipale.

Les Noirs «éloignés»

Le maire de Little Rock a annoncé lundi que les écoliers noirs avaient été «éloignés» du lycée. La police a escorté les jeunes Noirs à travers la foule houleuse. On ignore si ces écoliers vont tenter aujourd'hui de se rendre à l'école.

(Lire la suite en 9me page)

Nouvelle explosion nucléaire américaine

«Whitney» avait été placé au sommet d'une tour

TERRAIN D'ESSAIS ATOMIQUES DU NEVADA, 23 (A.F.P.). — La 22me explosion nucléaire de la série 1957 a été déclenchée lundi matin à 5 h. 30 (locales) (12 h. 30 GMT) dans le désert de Yucca Flat. L'engin, dénommé «Whitney» était d'une puissance légèrement supérieure à 10,000 tonnes de T. N. T. Il avait été placé au sommet d'une tour de 160 mètres de haut.

Deux boules de feu successives, l'une de couleur jaune et l'autre rouge-orange, ont précédé la formation du nuage traditionnel en forme de champignon qui s'est rapidement élevé du sol, entraînant une grande quantité de poussière.

La commission de l'énergie atomique a déclaré que l'explosion a donné lieu à 16 expériences scientifiques différentes.

VIOLENTE ATTAQUE D'UN CÉLÈBRE ÉCRIVAIN

La monarchie britannique comparée à «une dent en or dans une bouche cariée»

John Osborne affirme que la populace s'est vendue pour «la beauté du cérémonial»

LONDRES, 23 (A.F.P.). — Une nouvelle attaque contre la monarchie britannique, comparée à «une dent en or dans une bouche cariée», a été lancée hier. Beaucoup plus violente que les critiques les plus sévères de lord Altrincham, elle est signée du jeune et déjà célèbre écrivain John Osborne et a paru dans la revue «Envounter».

Faisant le procès de la civilisation britannique actuelle, John Osborne compare la «religion de la royauté» à une eau de vaisselle, sans goût mais pernicieuse. «Lorsque les foules romaines s'assemblent devant Saint-Pierre, elles participent à un «système» moral, lorsque la populace se rue sur le Mail, elle prend part au dernier numéro de cirque d'une civilisation qui a perdu la foi en elle-même, qui s'est vendue pour «la beauté du cérémonial» et «la spiritualité du rite».

«Les tournées gracieuses de l'ennui royal»

Selon John Osborne, le régime est «dépourvu de toute force politique active et ainsi de l'obligation de prendre des décisions morales ou autres. Cela lui confère un pouvoir chancelant qui n'en a pas moins plus de prise sur l'imagination populaire qu'aucune autre institution».

On aurait cependant tort, poursuit John Osborne, de ne pas prendre au sérieux «les tournées gracieuses de l'ennui royal». «Les visites officielles à des pays comme la France et le Portugal, permettant à la monarchie de remplir heureusement une de ses fonctions, en noyant certains problèmes importants — tels que la barbarie de la politique du gouvernement français en Algérie ou la constitution ouvertement antidémocratique du Portugal — dans le bourbier des sentiments patriotiques.»

(Lire la suite en 9me page)

EN MÉDITERRANÉE ORIENTALE

Les manœuvres de l'OTAN dureront quatre jours

85 NAVIRES PARTICIPERONT AUX OPÉRATIONS

ATHÈNES, 23 (Reuter). — Mardi ont commencé, en Méditerranée orientale, les plus grandes manœuvres terrestres, aériennes et navales de l'O.T.A.N. Elles dureront quatre jours.

Des contingents de Grande-Bretagne, de France, des Etats-Unis, d'Italie, de Grèce et de Turquie y participent. Les manœuvres se dérouleront surtout sur la côte occidentale des Dardanelles. Il s'agit du plus grand rassemblement de navires de guerre dans cette région depuis la fin des hostilités.

8000 fusiliers américains tenteront un débarquement

En effet, 85 unités de guerre participent aux manœuvres navales, sous les ordres du vice-amiral Beown, de la marine des Etats-Unis, commandant des forces navales de l'O.T.A.N. dans le secteur sud-Europe. L'ensemble des manœuvres terrestres, aériennes et navales est dirigé par l'amiral Briscoe (Etats-Unis), commandant en chef des forces de l'O.T.A.N. dans le secteur sud-Europe. Au cours de ces manœuvres, 8000 fusiliers marins des Etats-Unis tenteront un débarquement dans la région du golfe de Saros. Des troupes grecques et turques opéreront séparément le long de la frontière gréco-turque.

Ce n'est pas seulement en Méditerranée, mais aussi au Danemark que l'O.T.A.N. fait procéder actuellement à des manœuvres. On assiste ici à un exercice de débarquement effectué par des fantassins écossais.

Après leur défaite électorale de Gloucester

Les conservateurs anglais entendent remonter la pente

Tel est le sens à donner à la nomination de lord Hailsham à la direction du parti

Notre correspondant de Londres nous écrit:

Une nouvelle grave défaite a été enregistrée voici quelques jours par le parti conservateur à l'élection partielle de Gloucester. Certes, le renouvellement du siège en question ne posait pour ainsi dire pas d'inconnue: à moins d'un miracle, il allait échoir une fois de plus, comme en 1951 et en 1955, au représentant du Labour. Mais les conservateurs accusèrent une perte de dix mille voix, et c'est là que réside leur défaite. Dix mille personnes votant généralement pour le parti de M. MacMillan s'abstinrent de se rendre aux urnes en signe de désapprobation ou de déception de la politique actuelle du gouvernement tory.

En gros, trois raisons principales sont à l'origine de cette déconfiture, la plus sévère depuis l'élection partielle de Tonbridge il y a quelques mois, qui annonçait la chute d'Eden. Tout d'abord, le «Rent Act», cette loi récemment passée par le parlement, qui autorise les propriétaires d'immeubles à relever le prix des loyers, est fortement impopulaire dans le pays, et elle frappe durement les classes moyennes, clientèles traditionnelles du parti tory. Le coût de la vie, qui ne cesse de grimper en dépit des beaux discours de MM. MacMillan et Thorneycroft, n'est pas plus, on s'en doute, un excellent argument électoral. Enfin, les pensions destinées aux retraités et aux personnes d'âge sont nettement insuffisantes.

P. HOFSTETTER.

(Lire la suite en 9me page)

LIRE AUJOURD'HUI:

Page 4:

LE RIDEAU DE VELOURS

- Le spectacle Ionesco: cubisme 100 %
- Les concerts d'abonnement cet hiver à Neuchâtel

TOUS LES SPORTS

- Avant Robinson-Basilio
- Le congrès de Sofia
- En deuxième ligue
- Succès suisses en moto-cross

Page 6:

LA VIE NATIONALE

- La visite du roi Ibn Séoud au Comptoir
- Inauguration à Bulle du monument dédié à l'abbé Bovet

CHRONIQUE RÉGIONALE

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

Bibliothèque de la ville
et musée d'histoire naturelle

EXPOSITION

Les sciences de la nature dans le pays de Neuchâtel aux XVIIIme et XIXme siècles.

Ouverte jusqu'au 20 octobre, tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. (17 h. le samedi).

Le dimanche de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

VILLE DE NEUCHATEL

COURS DE FRANÇAIS

organisés par la commission scolaire à l'intention des jeunes filles de langue allemande qui sont en place à Neuchâtel

Durée des cours : 5 mois à raison de 4 heures par semaine, soit au total 80 heures.

Les leçons ont lieu de 16 à 18 heures, au collège du Passage Max-Meuron, le lundi et le mardi, éventuellement le jeudi.

Inscriptions : mercredi 25 septembre, de 15 à 17 heures, au collège de la Promenade, rez-de-chaussée, salle No 2.

LES COURS COMMENCERONT LUNDI 30 SEPTEMBRE

Ecolage : Fr. 25.— pour les élèves suisses
Fr. 40.— pour les élèves étrangères.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de Monsieur Gaston Beausire de reconstruire le bâtiment No 12, rue Jaquet-Droz, sis au sud de sa propriété (article 4455 du cadastre).

Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 8 octobre 1957.

Police des constructions.

IMMEUBLES

On demande à acheter une

MAISON

de 1 ou 2 logements. Adresser offres écrites à P. J. 4094 au bureau de la Feuille d'avis.

TERRAIN

Nous cherchons à acheter terrain pour la construction d'un immeuble de 40 logements.

Faire offre à J.-L. Bottini, architecte, avenue J.-J.-Rousseau 7.

A vendre à Cernier

MAISON LOCATIVE

comprenant 3 logements, 1 magasin et 1 atelier. — Pour visiter et pour traiter, s'adresser à l'étude de Me Alfred Perregaux, notaire à Cernier (tél. 038/7 11 51).

Importante maison de vins de Neuchâtel cherche à acheter

vignes en blanc et en rouge

situées de préférence dans la région d'Auvernier. — Adresser offres écrites à I. C. 4087 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Saint-Blaise

immeuble commercial

avec deux appartements, bureaux, entrepôt et caves, dépendances, garage et terrain. Proximité de la gare Saint-Blaise B. N. Conviendrait pour industrie ou important commerce.

Pour visiter et traiter, s'adresser sous chiffres V. N. 4043 au bureau de la Feuille d'avis.

Terrain à bâtir

à vendre de 1100 m² au nord de la gare d'Auvernier, vue imprenable, accès facile, eau, égouts, électricité. Adresser offres écrites à L. C. 4011 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Belle chambre, quartier du stade. Tél. 5 77 10.

Belle

CHAMBRE

claire, avec balcon, vue, dans maison privée, quartier tranquille, à 10 minutes de l'université. Mail. 8. Tél. 5 10 93.

A louer belle chambre à 1 ou 2 lits. Confort moderne. Clos-Brochet 4, 2me à gauche.

A louer dans villa, quartier de l'Evole, belle chambre à un lit. Part à la salle de bains. Tél. 5 57 66.

A louer chambre bien meublée ou non meublée comme garde-meubles. Téléphoner au No 5 16 95 de 10 h. à 16 h.

A louer à monsieur, chambre indépendante, vue, soleil. Tél. 5 39 51.

Dès le 1er octobre, une

CHAMBRE

à louer, à demoiselle. Chauffage central. S'adresser le soir, dès 20 heures, Pommier 11, Neuchâtel, tél. 5 53 59.

PENSIONS

Je cherche

chambre meublée indépendante

ou chambre avec pension. — Adresser offres écrites à L. F. 4090 au bureau de la Feuille d'avis.

Au No de téléphone 5 48 40 vous trouverez une pension soignée, variée et abondante, 3 repas: 6 fr., 2 repas: 4 fr. 80. Cantine à l'emporter: 2 fr. 30.

DEM. A LOUER

GARAGE

est cherché, région de l'Evole ou du stade. — Adresser offres à M. Jos. Girardin, Musée 7.

Monsieur cherche petit

APPARTEMENT

de 2 pièces, mi-confort, éventuellement grande chambre non meublée. Tél. (039) 2 04 26 après 18 heures.

APPARTEMENT

On cherche à louer, pour le 24 décembre 1957 ou époque à convenir, logement de 5 à 6 pièces, avec salle de bains, si possible maison ancienne rénovée. Georges Darbre, Colombier. Tél. 6 34 82.

A LOUER

A louer à Peseux, pour le 24 décembre,

APPARTEMENT

de 3 pièces, salle de bains et toutes dépendances; part de jardin. S'adresser : Stand 4, Peseux.

A louer

STUDIO

meublé, bains, cuisine, au centre. Tél. 5 27 57.

A louer pour le 1er décembre, au-dessus de Serrières, un bel

APPARTEMENT

de 3 pièces avec confort. Adresser offres écrites à R. L. 4095 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, pour le 24 octobre ou date à convenir, quartier des Draizes, près de l'arrêt du tram, joli

APPARTEMENT 4½ chambres

3me étage, tout confort, bains, balcon, dépendances, Fr. 178.— plus chauffage général. Eventuellement garage à disposition. — S'adresser : téléphone 5 76 53.

A LOUER

Charmettes

un studio avec cuisinette et part aux douches, libre le 24 octobre. Prix mensuel : Fr. 60.—.

Rue de Bourgogne

un appartement de 2 pièces, tout confort, libre immédiatement ou à convenir. Prix mensuel : Fr. 150.—, chauffage compris.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Promenade-Noire 2. Tél. 5 40 32.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

sommelière

connaissant le service de restauration. Bon gain, horaire agréable. — Offres à l'Hôtel de la Balance, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 26 21.

On demande

sommelières

de première force, connaissant les 2 services,

2 femmes de chambre

1 garçon de maison

Entrée immédiate ou à convenir. — Faire offres avec copies de certificats, photo ou se présenter à l'Hôtel de l'Aigle, Couvet.

Fabrique d'horlogerie
Neuchâtel Watch Co Ltd
cherche

pour l'atelier

une personne connaissant mécanisme ou pose de cadrans, éventuellement jeune fille à mettre au courant. — Prière de se présenter à la fabrique, chemin des Pavés 30.

Nous cherchons pour notre département exportation

sténodactylographes

habiles, de langue maternelle française ou allemande.

Les offres, avec certificats, curriculum vitae, photo et prétentions de salaire sont à adresser à la

Direction de la Scholl S.A., Zofingue.

On demande tout de suite

commissionnaire

S'adresser : Boucherie Leuenberger, rue du Trésor. Tél. 5 21 20.

ÉLECTRICIEN-BOBINEUR

serait engagé tout de suite ou pour date à convenir. — S'adresser à l'atelier électro-mécanique René Jequier, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 64 02.

POSTE INTÉRESSANT

Jeune homme

ou

jeune fille

pourrait se créer une situation intéressante dans un atelier de peinture au pistolet du Vignoble. On mettrait éventuellement quelqu'un au courant. Adresser offres écrites à B. V. 4081 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante fabrique de la place cherche pour son service des ventes, une jeune

STÉNODACTYLO

de langue française, pour correspondance et travaux de bureau divers.

Nous offrons place stable, dans atmosphère agréable, semaine de 5 jours.

Prière d'adresser offres détaillées avec copies de certificats et photographie sous chiffres Z. S. 4078 au bureau de la Feuille d'avis.

Le Porte-Echappement Universel S.A.

Département rue Jardinière 153, la Chaux-de-Fonds, engagerait au plus tôt ou pour date à convenir :

mécaniciens outilleurs en horlogerie et étampes

ayant quelques années de pratique ; occasion de se perfectionner dans les travaux de prototypes, étampes, outillages divers. Places stables et intéressantes. Faire offres écrites ou se présenter au **département rue Jardinière 153.**

SAPAL Société anonyme des plieuses automatiques, Lausanne, cherche

CORRESPONDANT (E)

capable de dicter du courrier en français, allemand et anglais. Poste stable et conditions de travail intéressantes. — Faire offres avec curriculum vitae à **Sapal S.A., 54, avenue Dapples, Lausanne.**

FABRIQUE D'HORLOGERIE
cherche

un horloger complet

connaissant si possible les calibres ancre à goupilles et Roskopf, pour travail de visitage. Perspectives intéressantes. Semaine de cinq jours. Faire offres sous chiffres P. 6408 N., à Publicitas, Neuchâtel.

SOMMELIÈRE

Café-cinéma-casino le Locle cherche pour le 15 septembre bonne sommelière. Bon traitement. Tél. (039) 3 13 16.

Gouvernante-institutrice

est demandée tout de suite par famille d'Arabie séoudite actuellement en Suisse. Seules offres de personnes expérimentées, de langue française, âge minimum 40 ans, seront prises en considération. — Ecrire en indiquant références sous chiffres P.E. 17.536 L C à Publicitas. Lausanne.

VENDEUR

qualifié serait engagé pour le 1er novembre, dans une maison de confection pour hommes et dames.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à O. I. 4093 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

VISITEUR D'ÉCHAPPEMENTS

Situation intéressante et stable pour ouvrier qualifié.

Faire offres ou se présenter à **Précimax S. A., Neuchâtel.**

On cherche

GOUVERNANTE

capable de tenir le ménage et de soigner monsieur âgé, impotent. — Adresser offres écrites à J. D. 4088 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande

EXTRA

3 à 4 jours par semaine et pour soirées. Connaissance des 2 services. Dame acceptée. Tél. 5 24 77.

On engagerait

employée de maison

Entrée à convenir. Bons gages. Etrangère acceptée. — Buffet du tram, Colombier.

Porteur et aide

sérieux est demandé par boucherie - charcuterie, 16 ans révolus pour livraison à vélomoteur. Entrée tout de suite ou à convenir. Bon salaire, horaire officiel. S'adresser : boucherie W. Dubois, le Locle. Tél. 3 13 67.

Nous engageons une bonne

dactylo à domicile ou à la demi-journée

Travail indépendant, intéressant pour personne capable de rédiger de la correspondance simple. Pressant. Ecrire à case postale 31443, Neuchâtel, en indiquant les prétentions de salaire (à l'heure ou à la demi-journée).

On cherche personne de 25 à 35 ans, aimant les malades, pour seconder

sœur visitante

Serait mise au courant du travail. Entrée si possible fin octobre. — Faire offres à Mme Eric Perrenoud, Billodes 28, le Locle.

On cherche pour entrée immédiate :

sommelière ou sommelier

connaissant parfaitement le service de restauration ; une

fille de buffet

Offres au Buffet de la gare C.F.F., Neuchâtel, tél. (038) 5 48 53.

On cherche pour tout de suite

CUISINIÈRE

Tél. 7 11 25.

Bauermeister & Cie, ferblanterie-appareillage, cherchent

MANŒUVRE

ayant déjà travaillé dans le bâtiment. Tél. 5 17 86.

Menuiserie-ébénisterie de la place engagerait tout de suite

MENUISIER

Place stable pour ouvrier qualifié. — Faire offres écrites sous chiffres N. H. 4092 au bureau de la Feuille d'avis.

Sommelière

est demandée pour tout de suite, horaire de 14 h. à 24 h. S'adresser « Relais de l'Auvent », Boudevilliers. Tél. 7 01 77 dès 14 h.

On demande pour date à convenir, une

sommelière

et des

extra

pour la Fête des vendanges, comme

sommelières, filles d'office et fille de cuisine

S'adresser à l'hôtel du Marché, tél. 5 30 31.

Nous cherchons deux bons

OUVRIERS

Se présenter à la scierie Martenet, à Serrières.

On cherche une

PERSONNE

pour s'occuper des enfants et aider au ménage. Vie de famille. Entrée immédiate. Tél. 5 74 71.

DEMANDES D'EMPLOIS

REMPLACEMENT
Employée de bureau

tous travaux, secrétariat, comptabilité, français, allemand, anglais, italien, cherche un remplacement pour le mois d'octobre. Eventuellement demi-journée. — Adresser offres écrites à G. A. 4086 au bureau de la Feuille d'avis.

Employé supérieur

Bonne culture générale, baccalauréat, diplôme de commerce. Langue maternelle française ; anglais et italien couramment ; connaissances approfondies en allemand ; stages à l'étranger. Au courant de la vente (marchés internationaux), habitué à recevoir et à visiter la clientèle, cherche changement de situation.

Faire offres sous chiffres E 2 4682 U à Publicitas, Bienne, rue Dufour 17.

QUI DONNERAIT

l'occasion à Suisse allemand de 26 ans d'apprendre à fond la langue française dans commerce ou particulier, avec rémunération équitable ? Entrée le 14 octobre ou le 4 novembre 1957. Je suis grand, de bonne présentation, comptable, consciencieux et actif. — Adresser offres écrites à S. M. 4096 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame consciencieuse et habile cherche

travail à domicile

Faire offres sous chiffres S. L. 4071 au bureau de la Feuille d'avis.

Italien

mécanicien

sur auto cherche emploi dans un garage. Faire offres à Mlle Segoto, Issue des Bourguillards 5, Saint-Blaise (NE).

JEUNE FILLE

cherche place dans bonne famille où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Bons soins et vie de famille demandés. — Offres à Mme von Allmen, poste, Sundlauenen.

JEUNE FILLE

Suissesse allemande, cherche place dans ménage pour aider la maîtresse de maison. Entrée selon entente. — Offres avec indications de salaire à Lisabeth Zwahlen, Riedstatt près de Schwarzenburg (BE).

Jeune Bernoise désire se perfectionner dans la langue française et cherche place comme

aide-ménage

dans famille distinguée protestante. Entrée début d'octobre. Offres à G. Krell, Gümligen (Berne).

MENUISIER-ÉBÉNISTE

cherche emploi dans fabrique de petit artisan. Adresser offres écrites à D. X. 4083 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

compétente cherche surveillance d'enfants ou répétition de devoirs quelques heures par semaine. Adresser offres écrites à K. E. 4089 au bureau de la Feuille d'avis.

Vendeuse

Jeune fille de Marseille, couturière, présentant bien, très ordonnée, cherche place dans magasin de confection à Neuchâtel. Libre tout de suite. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme B. Bandi, les Recrêtes 20, la Chaux-de-Fonds. Téléphone (039) 2 52 47, de préférence de 13 h. 30 à 15 h.

JEUNE FILLE

Suissesse allemande, désirant apprendre la langue française, cherche place dans ménage privé pour aider à la maîtresse de maison. Entrée selon entente. — Offres avec indication du salaire à Ruth Hirschi, Riedstatt, près de Schwarzenburg.

CHAUFFEUR

de camion cherche place. Antonio Buccarello, Sablons 28, chez Mme Ferrier.

REMONTEUR

de finissage cherche changement de situation. Tél. (039) 2 04 26, dès 18 heures.

PEINTRE

pouvant travailler seul, ayant véhicule, cherche emploi. Adresser offres écrites à E. Y. 4084 au bureau de la Feuille d'avis.

Brunissage

extra-soigné, livraison rapide de toutes pièces. Tél. (038) 9 15 34.

Jeune fille étrangère cherche emploi

d'aide de ménage

Adresser offres écrites à C. W. 4082 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS-TROUVÉS

Perdu, mercredi,

LUNETTES

d'enfant. Les rapporter au poste de police, contre récompense.

DEM. A ACHETER

De l'argent

en 24 heures : j'achète aux prix forts vieux dentiers, or dentaire, or ancien, montres, bijoux, argent, brillants. F. San, acheteur concessionné, Missionsstrasse 58, Bâle.

On cherche à acheter d'occasion

1 table à rallonge

et 4 chaises à l'état de neuf. — S'adresser : rue Basse 17, 1er étage, Colombier, après 18 h.

On cherche d'occasion petite

machine à laver

« Hoover » en parfait état. — Tél. 5 32 10.

Je suis acheteur d'une aquarelle

Paul Bouvier

Adresser offres écrites à M. G. 4091 au bureau de la Feuille d'avis.

Si vous avez des meubles à vendre, retenez cette adresse : AU BUCHERON, Neuchâtel. Tél. 5 26 33

J'achète

patins vissés et patins de hockey

G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 15.

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER

Bandagiste orthopédiste

reçoit tous les jours, mardi excepté

19, faubourg de l'Hôpital (2me étage). Tél. 5 14 52

PROF. MÉDICALES

Dr Bersier

Oculiste F.M.H.

Service militaire jusqu'au 12 octobre

Dr Gueissaz

DE RETOUR

Dr MOLL

DE RETOUR

André Grosjean

médecin-dentiste a transféré

son cabinet de consultation et son laboratoire de prothèse de Saint-Blaise à Neuchâtel et

reçoit dès maintenant rue Saint-Honoré 8. Tél. 5 64 22

Véhicules à moteur

BORGWARD-ISABELLE, 1955. 29.000 km., bleue, comme neuve.

J.-L. Segessemann, garage du Littoral

NEUCHATEL - Pierre-à-Mazel 51 - Agence Peugeot

Début nouvelle route des Falaises. Tél. 5 26 38

A vendre pour cause de départ,

« Renault » 4 CV

modèle Champs-Elysées, en parfait état de marche, 4 pneus neufs, compteur 32,000 km., taxe et assurance payées jusqu'à fin 1957. Téléphone 8 12 07.

A VENDRE

A vendre

1 MOTEUR
¾ CV.
1 POLISSEUSE

avec 4 disques. Adresse : Verger-Rond 24, après 17 heures.

Un délice

les saucisses de veau

de la boucherie

GUTMANN

Avenue du Premier-Mars

A vendre un

COUPON NEUF

pour robe de mariée, 6 m. x 90 cm., prix d'achat 60 fr., cédé pour 40 fr. ; une robe de cocktail noire, taille 40, prix 50 fr. — Adresser offres écrites à A. U. 4079 au bureau de la Feuille d'avis.

Connaissez-vous

les tapis tissés à la main ?

Ils sont épais, robustes et font long usage. Vous pouvez utiliser par exemple bas, robes, couvertures et toute étoffe souple de tricot et de soie. Demandez la liste des prix. — Mmes A. Nacht, tissage de tapis à la main, successeurs de H. Aemisegger, Wil (SG). Tél. (073) 6 15 77.

Boudin à la crème

BOUCHERIE DE GIBRALTAR

W. SCHENK, successeur de Mlle Balli

MADEMOISELLE

Charlotte Jeanneret

Lingère diplômée

Lingerie sur mesure. Fine et ordinaire

Dames et messieurs

Entreprise de trousseaux - Incrustations
Jours à la main - Transformations

Rue de l'Ecluse 62, Neuchâtel, tél. 5 59 03

Très sensible aux nombreux témoignages de sympathie reçus, la famille de

Monsieur E. MEIER - REYMOND

exprime ses sincères remerciements à tous ceux qui, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, l'ont entourée lors de son grand deuil.

Colombier, septembre 1957.

La famille de

Madame Maria MICHELINI

très touchée par les messages de sympathie qui lui ont été témoignés lors de son grand deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses remerciements sincères et reconnaissants.

Le Landeron, le 23 septembre 1957.

Aujourd'hui, démonstration

de notre appareil

Roll-o-Matic

Une merveille aux possibilités innombrables

Un seul appareil pour :

ramasser la poussière
aspirer
cirer
brosser
faire briller
passer la paille de fer
récurer
poncer

L'appareil ménager de l'avenir !

Fr. 297.-

2 ans de garantie

Marché MIGROS

DUBOIS JEANRENAUD & Co
NEUCHÂTEL

Places-d'Armes 5 Tél. 5 63 63

CHARBONS MAZOUT

L'hiver est à la porte ; hâtez-vous de nous passer votre commande

---

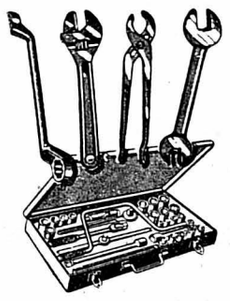

Outillage DOWIDAT

chromé poli ou nickelé mat de haute qualité

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

ZIG - ZAG
coud, reprise, brode
complète Fr. 595.-

fils et accessoires

G. DUMONT Epancheurs 5
Neuchâtel Tél. 5 58 93

A vendre un

UN DIVAN

refait entièrement à neuf, coutil damassé, matelas en crin de cheval. Prix très bas. E. Notter, Terreaux 3. Tél. 5 17 48.

LA VOGUE DU CARDIGAN

le plus utile des tricotages

Joli modèle en laine fine, se fait en beige, cerise, crevette, jaune, ciel, gris et noir . . . **25.50**

ORLON très demandé, blanc, ciel, jaune, corail. . **39.80**

et la splendide qualité anglaise **LAMBSWOOL** douillet et chaud, dans tous les coloris mode **44.50**

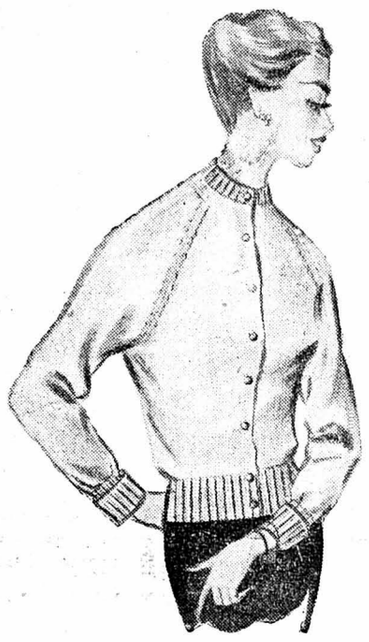

Suye-Prêtre
NEUCHATEL

Cuisinière à gaz

moderne, émail crème, 4 feux, four, à vendre à prix avantageux. — Adresser offres écrites à F. Z. 4085 au bureau de la Feuille d'avis.

Machines et outils pour ferblantier

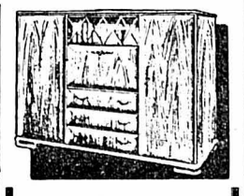

à vendre pour cause de décès. — S'adresser à E. Franel, Rocher 11, la Chaux-de-Fonds, téléphone (039) 2 11 19.

A vendre à très bas prix, pour cause de départ, une

cuisinière à gaz

combinée avec plaque chauffante. Tél. 5 59 80.

A vendre deux

MOTOGODILLES

une de 5 CV., 350 fr., l'autre de 1,5 CV., 150 fr. — Tél. 5 49 65.

CIVET de CHEVREUIL

Boucherie **R. MARGOT**

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE

à l'imprimerie de ce journal

Qu'il vente... Qu'il pleuve...

Un coquet **PARAPLUIE 11.90**

Ravissants dessins et coloris nouveaux

En vente au rez-de-chaussée

AUX Armourins
NEUCHÂTEL

A notre rayon **MÉNAGE**

Grand choix de **SERVICES DE TABLE**
en belle porcelaine de qualité

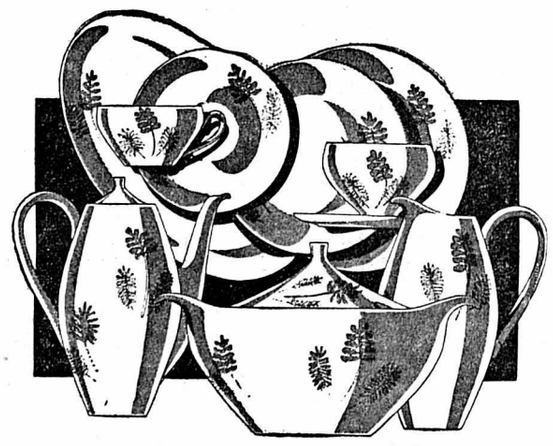

DÎNER	de 42.50	à	225.-
THÉ	de 26.50	à	95.-
CAFÉ	de 23.50	à	85.-
MOKA	de 9.50	à	45.-

Grands Magasins
au Sans Rival

Présentation de nos modèles

avec mannequins

L'après-midi dès 15 heures
le soir dès 20 h. 30

le mercredi 25 septembre

La maison du tricot

20, rue de l'Hôpital
Tél. 5 35 83

Grand meuble combiné noyer

intérieur très soigné, seulement

Fr. **595.-**

très grand choix d'autres modèles, à

Fr. **650.-, 760.-, 820.-, 960.-, 1150.-, 1370.-,** etc.

Sur désir, facilités de paiement, livraisons franco domicile.

Visitez notre grande exposition

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL

Fbg de l'Hôpital 11

A vendre une magnifique

guitare

de concert avec tous les accessoires, housse et partitions, à l'état de neuf. Instrument très soigné et de construction allemande. Prix 110 fr. — Demander l'adresse du No 4080 au bureau de la Feuille d'avis.

---

90 %

moins de travail et de peine avec un petit brûleur à mazout **BREESE** pour chaudières d'appartement. Réglage automatique par thermostat. Montage en 1 jour. Propre - facile économique. Demandez prospectus et prix à **GRANUM S. A. NEUCHATEL** Fabrique d'appareils de chauffage Av. Rousseau 5 Tél. (038) 5 34 87

Reymond
Saint-Honoré 9, Neuchâtel

Au Tonneau

Moulins 19, tél. 5 24 17

VINS
EN LITRES

Montagne	1.40
Tarragone	1.55
Pelure d'oignon	1.70
Vin d'Algérie	2.10
Saint-Georges	2.10

Livraison à domicile depuis 10 litres

Timbres escompte

Mme G. Bugnon-Racine

LES SPORTS

BOXE

Avant le combat de la nuit dernière

Basilio était favori

Contrairement à ce que l'on attendait généralement, Carmen Basilio, champion du monde des poids welters, demeurait léger favori à 24 heures du combat qui l'opposait, à New-York, à Ray « Sugar » Robinson pour le titre mondial des poids moyens. En effet, la cote était de 7-5 en faveur d'une victoire de Basilio par k.o. technique dans les derniers rounds. Dans la presse, les avis des journalistes spécialisés étaient toutefois partagés. Tous étaient d'accord cependant pour estimer que Robinson ne pouvait conserver son titre que s'il l'emportait dans les premiers rounds. Les deux boxeurs étaient arrivés dimanche à New-York où ils s'étaient reposés jusqu'à la pesée qui avait lieu lundi à midi heure locale.

Précisons pour terminer que ce combat s'est déroulé la nuit dernière à une heure trop tardive pour qu'un journal du matin puisse en rendre compte.

× × ×

C'est avec un avantage de poids de 3 kg. que Robinson s'est présenté, cette nuit, devant Carmen Basilio. Le champion du monde des poids moyens a accusé à la pesée exactement 72 kg. 500 — poids limite de la catégorie — tandis que son challenger n'atteignait que 69 kg. 500. C'est pourtant le poids le plus élevé que Basilio ait enregistré jusqu'ici pour un de ses combats.

Bon comportement des amateurs biennois

Samedi, l'équipe du Box-Club Bienne, renforcée pour la circonstance, s'est déplacée à Saint-Loup (Haute-Saône) pour y rencontrer une sélection de Franche-Comté. La rencontre s'est terminée par une nette victoire des boxeurs suisses qui ne laissèrent aucune victoire à leurs adversaires.

RÉSULTATS

Légers : Walther (Bienne) et Verrez (Franche-Comté) font match nul.

Welters légers : Ilg (Neuchâtel) bat Sire (Franche-Comté) aux points.

Welters : Marti (Bienne) bat Slimann (Franche-Comté) par k.o. au 2me round ; Fick (Bienne) et Veirrens (Franche-Comté) font match nul; Leibundgut (Bienne) bat Locatelli (Franche-Comté) aux points.

Welters lourds : Wertmüller (Derendingen) bat Maugot (Franche-Comté) aux points.

Moyens : Hochuli (Bienne) bat Vinot (Franche-Comté) par disqualification au 2me round.

NOUVELLES BRÈVES

● Les derniers vainqueurs de la Semaine cycliste internationale de Leipzig sont le Français Gruchet (vitesse), le Danemark (poursuite par équipes) et l'Italien Pizzali (demi-fond).

● Championnat suisse Satus de décathlon, à Granges : 1. Christian Wägli (Gümligen), 6311 p. (nouveau record Satus) ; 2. Geo Voumard, Granges, 5644; 3. Otto Wernli, Schlieren, 5212. Wägli a réalisé les performances suivantes : 100 m. en 11"3 ; 400 m., 49"2 ; 1500 m., 4' 07" ; 110 m. haies, 16" ; hauteur 1 m. 65 ; longueur 6 m. 73 ; perche 2 m. 60 ; poids 10 m. 91 ; javelot 34 m. 25 ; disque 30 m. 55.

● Deux cours de préparation d'automne sont prévus pour les candidats de l'équipe nationale suisse de ski. Les spécialistes des disciplines alpines seront réunis du 6 au 12 octobre à Hohrüti près de Dürrenast près de Thoune.

● Les links du Golf-Club de Pierre-à-Bot ont été le théâtre du « Prix des familles » organisé selon la formule de « greensome-foursome handicap ». Le tandem formé de Mlle Stucki et de A. Ditesheim a triomphé (62), devant M. et Mme Paul Hermann (64) et M. et Mme Marc Didisheim (68).

● Sont qualifiés pour la demi-finale du championnat suisse interclubs de gymnastique : 1. Lucerne - Bourgeoise I, 116,70 p.; 2. Berne I, 116,10 ; 3. Zurich-Ancienne I, 11,520 ; 4. Lucerne - Ville, 114,90 ; 5. Gundeldingen, 114,50 ; 6. Oerlikon, 113,80. Genève Grottes a été éliminé.

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

FOOTBALL

25 septembre : match amical Chaux-de-Fonds - Racing-Club de Paris à la Charrière .

29 septembre : championnat suisse. Ligue A : Chaux-de-Fonds-Young Fellows, Grasshoppers-Bâle, Granges - Bienne, Lausanne - Chiasso, Lugano - Winterthour, Servette-Bellinzone, Young Boys - Urania. Ligue B: Concordia - Soleure, Lucerne-Longeau, Nordstern - Berne, Schaffhouse - Thoune, Sion-Cantonal, Yverdon - Fribourg, Zurich-Malley.

CYCLISME

29 septembre : Réunion internationale à Zurich - Oerlikon.

BOXE

27 septembre : Meeting à Berne.
28 septembre : Meeting à la Chaux-de-Fonds.

MOTO-CROSS

29 septembre : Epreuve à Bienne.

TENNIS

26-29 septembre : Championnat suisse des professionnels de tennis à Berne.

ESCRIME

24-29 septembre : Championnats du monde à Paris.

GYMNASTIQUE

28-29 septembre : Rencontre internationale Suisse B - Allemagne B, à Frauenfeld.

ATHLÉTISME

28 septembre : Meetings à Vevey et à Aarau.
29 septembre : Meeting à Zurich.

COURSES D'ORIENTATION

28 septembre : Epreuve cantonale schwyzoise.
29 septembre : Epreuves cantonales neuchâteloise, zuricoise, schaffhousoise et tessinoise.
Epreuve internationale avec participation suisse à Trondheim (Norvège).

Fin de la saison automobile en Suisse

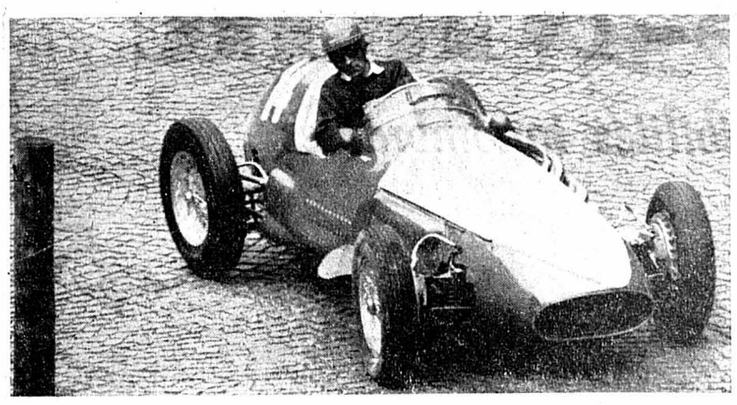

La saison automobile suisse s'est terminée dimanche par la course de côte Mitholz-Kandersteg. Nous voyons ci-dessus en action Erwin Sommerhalder, de Spiez, qui réalisa au volant de sa « Maserati » le meilleur temps de la journée. Il couvrit les 2,6 km. du parcours à la moyenne horaire de 91 km. 623. Mais le record de l'absent Daetwyler a tenu bon ; il était, rappelons-le, de 92 km. 632.

FOOTBALL

En deuxième ligue

Coupe et championnat

COUPE : Fontainemelon - Xamax 3-3 (après prolongations) ; le Locle - Sonvilier 6-1 ; Tramelan - Laufon 4-0.

Xamax, bien que supérieur, n'a pu obtenir sa qualification ; finalement, il doit se déclarer satisfait du résultat quand on sait que, pendant les prolongations, il fut mené, un instant, par trois buts à un. Le Locle n'a pas fait de quartier et a écrasé Sonvilier qu'on imaginait plus solide au vu de ses précédents résultats. Il est vrai que, cette fois, Sonvilier évoluait à l'extérieur. Tramelan cause une demi-surprise en battant nettement Laufon, récent vainqueur d'Alle. Or, Alle avait précisément infligé une sévère défaite à Tramelan. Décidément, les Tramelots poursuivent la tradition selon laquelle ils sont imbattables chez eux et très faibles chez l'adversaire.

CHAMPIONNAT. — Résultats : Etoile-Serrières 3-0 ; Saint-Imier - Fleurier 7-4 ; Reconvilier - Alle 2-3 ; Tavannes - Porrentruy II 4-0.

Saint-Imier semble décidé à retrouver au plus vite sa place en première ligue si l'on en juge ses deux premiers résultats. Sa dernière victime, Fleurier, peut s'estimer heureuse de n'avoir pas eu à subir une plus lourde défaite. Tavannes, lui aussi, fait un excellent départ ; sa belle victoire sur Porrentruy II le met en excellente position, aux côtés de Saint-Imier et de Xamax. Alle est parvenu de justesse à ramener les deux points de Reconvilier ; il garde ainsi ses chances intactes pour la suite du championnat. Etoile renoue avec la victoire, aux dépens de Serrières qui paraît s'engager sur une voie assez dangereuse. Après ses trois défaites consécutives, Serrières doit absolument entreprendre un sérieux redressement, sous peine d'une probable relégation. A sa décharge, notons que Serrières n'a pas encore joué sur son terrain.

U. L.

SPORT-TOTO

Voici les résultats du concours No 4 organisé dimanche dernier :

5 gagnants avec 12 points : 31,600 fr. 05.

244 gagnants avec 11 points : 647 fr. 50.

3090 gagnants avec 10 points : 51 fr. 10.

LOTO-TIP : le maximum de 4 points n'a été obtenu par aucun concurrent ; 61 gagnants avec 3 pts recevront chacun 786 fr. 60.

SPORTS MILITAIRES

Le cross neuchâtelois

Le cross neuchâtelois, organisé dans notre région par le groupement neuchâtelois de l'association romande des fourriers suisses, a été suivi par de nombreux spectateurs, parmi lesquels on remarquait le colonel F. Martin, conseiller communal de notre ville. La victoire a souri au fourrier W. Wittwer, de Neuchâtel, qui a précédé le fourrier J.-P. Roulet, de Saint-Blaise, le S. C. P. Verron, de Saint-Blaise, le fourrier E. Galland, de Neuchâtel et le fourrier M. Dessoulavy, de Serrières.

Voici de quelle façon les principaux concurrents se distinguèrent dans les disciplines figurant au programme :

Tir : Four. Roulet, four. Dessoulavy, four. Wittwer.

Marche : Four. Galland, four. Roulet.

Marche à la boussole : Four. Roulet, four. Galland.

Exercices techniques : Four. Wittwer, S. C. Verron, four. Dessoulavy.

Apprenez aussi que...

● L'ingénieur italien Piero Taruffi, à bord d'une voiture spéciale « Bisiluro », dotée d'un moteur « Gilera 305 », à 4 cylindres, a établi, sur la piste de l'autodrome de Monza, les records du monde suivants : 50 km. à la moyenne de 187 km. 149 ; 50 milles à la moyenne de 188 km. 864 ; 100 km. à la moyenne de 189 km. 845; en 1 heure: 100 km. 047.

● Emile Zatopek, la «locomotive» tchèque, plusieurs fois recordman du monde et triple champion olympique 1952, a reçu, comme premier athlète étranger, la plaquette d'honneur en or de la Fédération d'athlétisme d'Allemagne occidentale.

● A Santiago-du-Chili, en match éliminatoire comptant pour la Coupe du monde de football (groupe 2 d'Amérique du Sud), le Chili a battu la Bolivie par 2-1 (mi-temps 0-1). Le match retour aura lieu dimanche à La Paz.

● Les athlètes suisses suivants ont été invités au meeting international qui aura lieu à Rome les 12 et 13 octobre : René Weber (400 m.), Walter Tschudi (110 m. haies), Bruno Galliker (400 m. haies), August Sutter (5000 m.), Walter Hofstetter (perche), Louis Marquis et Gabriel Reymond (20 km. marche).

● Classement final du match intercantons d'athlétisme organisé à Liestal : 1. Zurich, 230 p. ; 2. Aarau, 188 ; 3. Lucerne, 187,5 ; 4. Bâle, 175 ; 5. Berne, 161,5 ; Soleure, 156.

MOTO-CROSS

Succès suisse à l'étranger

Deux splendides victoires ont été remportées par nos « moto cross-men » à l'étranger.

La première fut enregistrée à Valence où avait lieu le célèbre motocross des « Six Nations ».

Le Britannique Lee remporta la première et la 3me manche mais perdit toutes ses chances dans la seconde où il ne termina que 5me. Cette seconde reprise vit la victoire de Courajod qui emballa le public par sa régularité et l'aisance avec laquelle il franchissait les passages délicats. Hubard, seul, aurait pu inquiéter Courajod mais il prit trop de risques et tomba dans les trois manches. Courajod, en excellente forme, vit donc sa régularité récompensée par une magnifique victoire.

Le même jour, le Payernois Rapin se distingua lui à Saint-Quentin. Ce coureur est actuellement bien coté en France où il est considéré comme concurrent ne s'avouant jamais battu. Il avait déjà témoigné d'excellentes qualités il y a quelques semaines à Montrejean où il avait fini 5me devant des hommes comme Jacquemin et René Klym. A Saint-Quentin, il enleva deux manches et termina la troisième à la seconde place, se contentant d'assurer sa victoire.

J. F.

TENNIS

La Noire Gibson encore victorieuse

Les championnats de la Côte du Pacifique se sont terminés à Los-Angeles. Voici les résultats des différentes finales :

Simple messieurs : Vic Seixas, Etats-Unis, bat Gil Shea, Etats-Unis, 9-7, 6-3, 6-4.

Simple dames : Althea Gibson, Etats-Unis, bat Louise Brough, Etats-Unis, 6-3, 6-1.

Double messieurs : Ashley Cooper - Neale Fraser, Australie, battent Vic Seixas - Budge Patty, Etats-Unis, 3-6, 5-7, 13-11, 13-11, 6-3.

Double dames : Althea Gibson - Darlene Hard, Etats-Unis, battent Mary Hawton - Janet Hoops, Australie - Etats-Unis, 6-2, 6-4.

Double mixte : Mary Hawton - Bob Howe, Australie, battent Darlene Hard - Mike Davies, Etats-Unis, 6-3, 6-4.

JEUX OLYMPIQUES

Le congrès de Sofia

L'ouverture de la 53me session du Comité international olympique a eu lieu à Sofia.

C'est le général Doitchev, président du Comité olympique bulgare, qui a pris le premier la parole. Il a exalté le rôle important joué par les Jeux olympiques et le travail accompli pendant des dizaines d'années par le C.I.O., qui est un « comité international dans tout le sens du mot ». Le général Doitchev a rappelé les efforts faits par ce comité pour s'opposer à toute discrimination dans les Jeux olympiques et pour défendre l'amateurisme. Il s'est attaché à démontrer qu'il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire de lutter pour préserver l'amateurisme.

Il a été suivi à la tribune par M. Avery Brundage, président du C.I.O., qui a insisté sur l'universalité des Jeux olympiques et sur le nombre toujours croissant des participants. Il a fait ensuite l'éloge de ces Jeux « qui sont une démonstration d'idéalisme en action » et a déclaré « qu'il est du devoir du C.I.O. de le préserver dans toute sa pureté et de sauvegarder l'esprit amateur des Jeux olympiques, libres de tout empiètement commercial, qui provoquerait la désapprobation du public ou de toute intrusion politique, qui serait de toute évidence désastreuse ».

M. Brundage a souligné que le problème important à résoudre aujourd'hui est l'échelle des Jeux, devenus si étendus et coûteux qu'ils sont difficiles à organiser et par cela même risquent de devenir si lourds qu'ils pourraient s'effondrer sous leur propre poids.

En conclusion, M. Brundage a remercié le Comité olympique bulgare et, en particulier, son président M. Stotchev, pour l'invitation du comité à Sofia et pour l'accueil qui a été réservé aux délégués.

Le rideau de velours

Spectacle Ionesco: cubisme 100/100

Le nouveau spectacle Ionesco, présenté sous une firme dont le titre n'a que trop de vérité, hélas : Théâtre d'aujourd'hui, me décide à me libérer de tout ce que j'ai sur le cœur relativement à certaines formes nouvelles de l'art dramatique. Voici deux pièces : « Comment s'en débarrasser ? » (ne lisez là que le titre) et « Le nouveau locataire », desquelles le spectateur d'un minimum de bon sens ne peut sortir qu'ahuri ou indigné, et être presque en droit de demander des dommages-intérêts pour cruelle brimade de deux heures ! Essayer de raconter ? Cela ne peut pas plus se raconter qu'un de ces rêves où tout chavire. On ne sait si les gens sont vivants ou morts ; s'ils croient à ce qu'ils disent ou ont fait la gageure d'aller au bout de l'extravagance sans qu'un public, dans la crainte de passer pour rétrograde, ose la moindre protestation.

Pourtant, je suis allé avec le plus de bonne foi possible — mettant la meilleure volonté du monde à essayer de comprendre — aux pièces antérieures de Ionesco et à celles d'Adamoff, de l'Audiberti du « Mal court », etc., et de bien d'autres. A présent je renonce à comprendre. Car si ces écrivains écrivent vraiment comme ils sentent, c'est que c'est moi qui suis au-dessous de tout ; si au contraire ils travaillent sciemment dans l'inviable et dans l'impossible, à quoi bon discuter ?

Oui, dans l'un et l'autre cas, il ne me reste qu'à me taire sur ce genre de pièces... Mais vraiment serais-je le seul à être affligé d'une telle disgrâce de l'intellect ? Quand, devant de tels spectacles, je vois beaucoup de personnes autour de moi écouter sans broncher, j'ai peine à me dire qu'elles ont toutes, pour voir clair dans l'obscur, pour lire dans l'indéchiffrable, les antennes qui me manquent, et que ce n'est pas une contagion de snobisme ou la peur de n'avoir pas l'air à la page, qui les laissent ainsi bouche bée devant des élucubrations rejoignant et dépassant même ces toiles où les novateurs du pinceau représentent la lune installée au bout d'une pique, ou un œil émergeant du doigt de pied.

☆ ★ ☆

Un peu de sérieux maintenant : qu'on ne croie pas sur ce qui précède que je demeure figé dans l'adhésion aux vieilles formules du théâtre, à l'adultère cent pour cent, aux thèses longuement développées, aux personnages d'une mentalité unifiée à fond dans le bien ou dans le mal, etc. Non : il faut au théâtre un air nouveau et libéré, mais ceux qui travaillent dans ce sens, ce sont les Salacrou, les Félicien Marceau, les C.-A. Puget, les Marcel Aymé et les autres, intermédiaires entre hier et demain et qui savent que le théâtre futur doit naître de toutes les énigmes et de tous les problèmes d'intérêt général qui (et particulièrement en notre époque d'angoisse et de transition) s'offrent aux curiosités et aux tourments de l'esprit humain ; mais qui savent aussi, à l'exemple de Racine, de Standhal, de Marcel Proust, etc., qu'on peut intégrer dans la « clarté de l'expression » toutes les nuances de nos complexités ; et qu'on n'avance pas mieux dans le sondage du cœur humain ou l'évocation des lois de la destinée en écrivant un dialogue (où ont l'air d'être transcrits des propos tenus par les incurables d'un asile) qu'en imaginant des répliques aussi compréhensives que celles que nous avons tous dans la réalité.

J. M.

Les concerts d'abonnement de la saison 1957-1958, à Neuchâtel

La Société de musique de Neuchâtel nous propose cette année six concerts, comme d'habitude, sans compter celui de l'Octuor de Vienne, prévu hors abonnement. Davantage de grandes œuvres symphoniques, un peu moins de musique de chambre que l'an dernier. Ainsi nous aurons trois concerts de l'Orchestre de la Suisse romande (au lieu de deux) un de l'Orchestre de chambre de Zurich, un autre de « Pro musica antica », de Bruxelles, groupe vocal et d'instruments anciens que dirige Staffor Cape et que nous avons eu déjà l'occasion d'apprécier à Neuchâtel, il y a environ cinq ans.

Enfin, et pour la première fois chez nous, le quatuor Schneeberger, de Berne. Nous avions relevé il y a quelques mois, lors d'un concert des Jeunesses musicales, les qualités exceptionnelles du violoniste H. Schneeberger et regretté qu'on n'ait pas songé plus tôt à l'engager. Voilà qui est fait et nous aurons le plaisir de l'entendre sinon en soliste, du moins à la tête de l'ensemble qui porte son nom.

La place réservée à la musique moderne est plus qu'honorable : chaque programme comporte au moins une œuvre contemporaine de valeur. E. de Stoutz dirigera la deuxième symphonie d'Honegger, cette œuvre célèbre inspirée par les années d'occupation et dont l'atmosphère lourde et oppressante se dissipe à l'apparition d'un saisissant choral entonné par la trompette.

Jean Martinon, à la fois brillant compositeur et chef de l'orchestre Lamoureux, dirigera le deuxième concert de l'O.S.R. Ce « doyen des jeunes indépendants », comme l'appelle Claude Rostand, nous présentera entre autres sa « Symphonie irlandaise » et la deuxième suite d'« Ariane et Bacchus », de Roussel.

Citons encore, en première audition chez nous, le concerto de Frank Martin pour clavecin et orchestre et le cinquième quatuor d'Hindemith.

On avait prévu, pour le premier concert dirigé par E. Ansermet, le « Sacre du Printemps », de Stravinsky. Hélas, cette œuvre exige un appareil orchestral trop encombrant pour les dimensions de notre Salle des conférences. Nous entendrons à sa place la sixième symphonie dite Pathétique, de Tchaïkovsky.

Le comité de la Société de musique a-t-il tenu à se montrer particulièrement galant ? Toujours est-il que nous assistons cette année au triomphe du beau sexe : les deux solistes sont en effet Mme Isabelle Nef, claveciniste, et Mme R. Schmid-Gagnebin, la jeune pianiste neuchâteloise, ancienne élève de Lipatti, que nous entendrons pour la première fois en concert d'abonnement dans une œuvre de Mozart.

Remercions la Société de musique de son effort. N'oublions pas que sans l'appui financier de ses membres, nous devrions renoncer à des programmes de cette qualité et notamment à la plupart des grands concerts symphoniques, toujours déficitaires à Neuchâtel.

L. de Mv.

Les Grenier-Hussenot suppriment le trait d'union

Les animateurs de la célèbre compagnie théâtrale Grenier-Hussenot, fondée en 1946, ont décidé de se séparer en raison des mauvais résultats financiers obtenus la saison dernière au théâtre Marigny. Associée à Mme Simone Volterra, directrice de cette scène parisienne, la compagnie avait créé l'an dernier « Nemo », « L'hôtel du libre échange » et « La visite de la vieille dame », du dramaturge suisse Dürrenmatt (pièce qui a été jouée à Genève à l'occasion des Rencontres internationales).

Jean-Pierre Grenier continuera son œuvre de metteur en scène et restera directeur artistique du Marigny. Olivier Hussenot a des projets cinématographiques.

Menotti veut présenter « L'Arlésienne »

Gian-Carlo Menotti a l'intention de créer en juin prochain, dans la petite ville de Spoleta, un « Festival des deux mondes » destiné à mettre en valeur de jeunes artistes.

Le premier programme comprendrait « L'Arlésienne », de Bizet, interprétée par une troupe française et mise en scène par Raymond Rouleau.

Demain :
Par monts et vaux

MOTS CROISÉS

Problème No 534

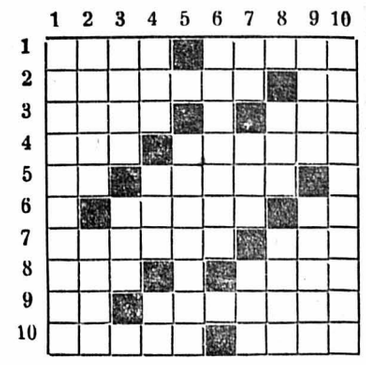

HORIZONTALEMENT

1. Moyen de gouvernement. — Pierre à feu.
2. Arranger. — Ville thermale.
3. Polis. — Avec l'emballage.
4. Pronom. — Mauvais tour.
5. Premier. — Le premier du village.
6. Disque à lancer. — Expression de mépris.
7. Oeil pour œil, dent pour dent. — Elle anime des contes merveilleux.
8. Canton suisse. — Gros marteau.
9. Inscrit dans les mémoires. — Appeler sur soi.
10. Concurrent. — Géants de la route.

VERTICALEMENT

1. Douceur d'âme.
2. Poètes et musiciens grecs y produisaient leurs œuvres. — Pied-de-veau.
3. Belle pièce dorée. — Levée.
4. Préposition. — Temps de printemps. Symbole chimique.
5. Coup de main peu secourable.
6. Il a choisi le plancher des vaches.
7. Etalon. — Sans patrie. — Il nous fait faire la grimace.
8. Risque le paquet. — Elle abonde dans le lac Léman.
9. On y boit sans s'y attarder. — Bien accueillir.
10. On les tourne hors des studios.

Solution du problème No 533

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	M	E	■	P	A	R	T	I	E
2	R	E	P	A	R	T	I	E	■	C
3	M	A	I	■	E	R	G	■	M	U
4	E	N	■	E	T	E	U	L	E	S
5	E	D	I	L	E	■	E	O	N	■
6	■	R	O	I	■	P	U	I	N	E
7	M	E	N	A	C	E	R	■	E	L
8	O	S	■	C	O	R	■	E	T	A
9	R	■	M	I	R	L	I	T	O	N
10	T	R	A	N	S	E	■	E	U	S

RADIO

Mardi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15, informations. 7.20, disque, premiers propos, concert matinal. 11 h., émission d'ensemble (voir Monte-Ceneri). 12 h., en marchant au pas. 12.15, la discothèque du curieux. 12.30, accordéon. 12.45, informations. 12.55, intermezzo. 13 h., mardi, les gars. 13.10, les variétés du mardi. 13.30, la bonne chanson, de Fauré. 13.50, Alborada del Gracioso, de Ravel.

16 h., au goût du jour. 16.30, les visiteurs de 16 h. 30, avec le duo pianistique Louis et Marie-Louise de Marval. 17.30, propos religieux. 17.45, musique de chambre. 18 h., le micro dans la vie, avec la collaboration de Pierre Boulanger. 19.15, informations. 19.25, le miroir du temps. 19.45, musique de films. 19.50, derrière la façade. 20.30, changement d'airs. 20.45, « Monsieur Lamberthier », comédie de L. Verneuil. 22.20, airs et chansons de films. 22.30, informations. 22.35, les entretiens de Radio-Lausanne.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, variétés musicales. 7 h., informations. 7.05, musique légère. 11 h., émission d'ensemble (voir Monte-Ceneri). 12 h., musique de danse. 12.15, Made in U.S.A. 12.30, informations. 12.40, concert populaire. 13.25, récital de violon. 14 h., compagnon de la vie.

16 h., musique symphonique. 16.30, un roman du Caucase. 17 h., œuvres de R. Flury. 17.30, Quatuor à cordes, de K. Stamitz. 17.45, causerie. 18 h., orchestre récréatif de Bâle. 18.45, causerie. 19.05, duos d'accordéons. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h., concert symphonique. 21.50 env., chants et airs anciens anglais. 22.15, informations. 22.20, chronique culturelle franco-allemande. 23 h., Sonate, de Honegger.

TÉLÉVISION

Relâche.

CARNET DU JOUR

Rotonde : 20 h. 30, Théâtre Rudolf Bernhard.

CINÉMAS

Palace : 20 h. 30, Trois de la Canebière.
Arcades : 20 h. 30, La revanche des médiocres.
Rex : 20 h. 15, Fort Défiance.
Studio (Théâtre) : 20 h. 30, Le secret des tentes noires.
Cinéac : 14 h. 30 - 21 h. 30, Furie noire.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Notre-Dame de Paris.

PHARMACIE D'OFFICE :
Bl. Cart, rue de l'Hôpital

L'ÉPÉE ET LA ROSE

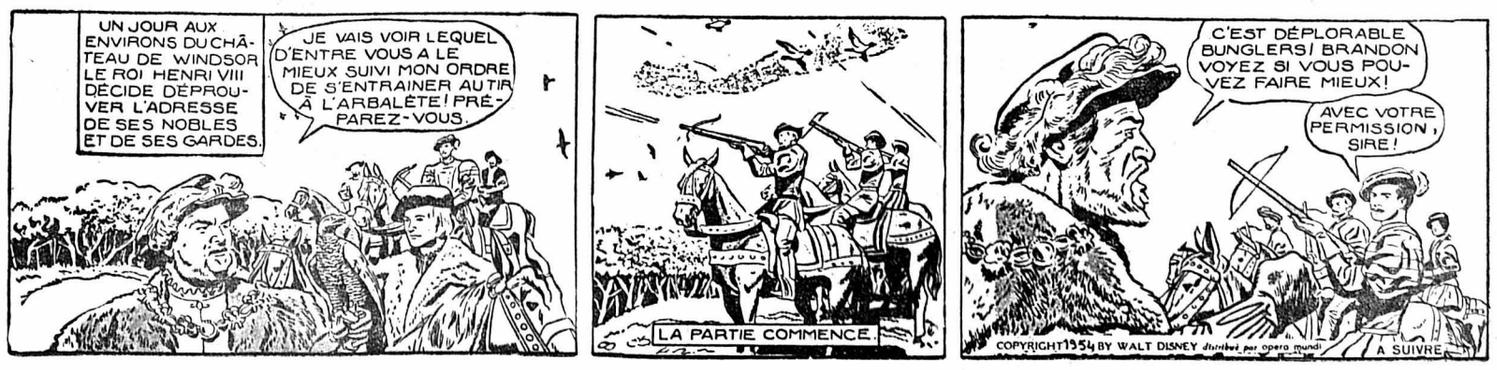

Le monde entier court après le bonheur...

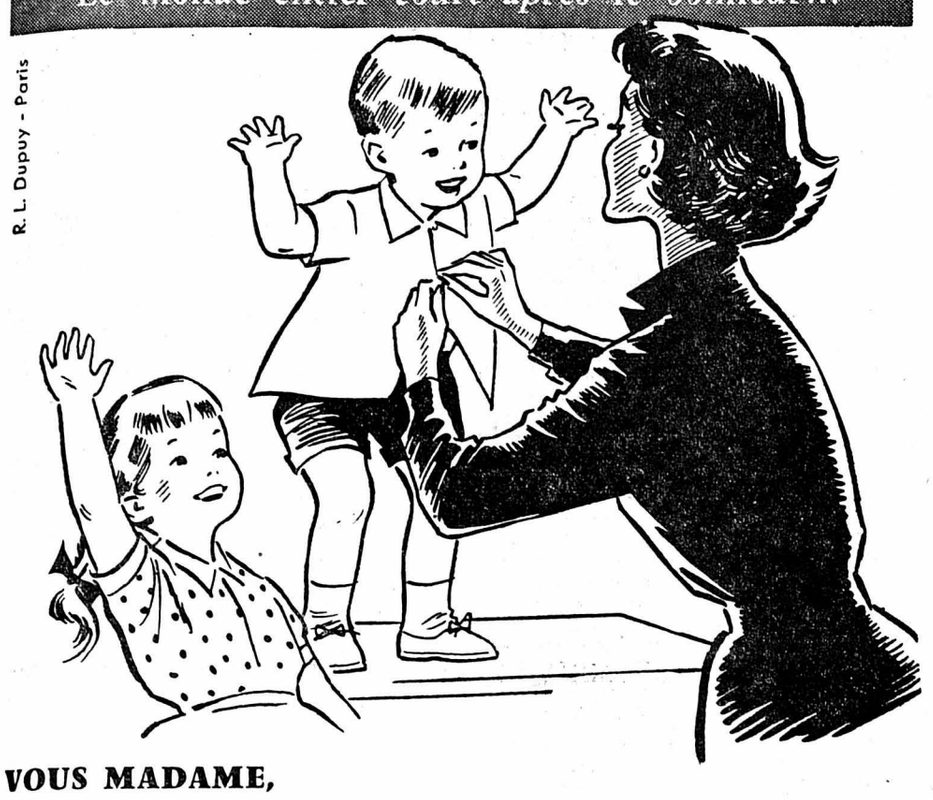

VOUS MADAME,

vos enfants sont votre bonheur...

Sont-ils joyeux, colorés, bien vivants... Vous voici heureuse. Sont-ils patraques, ont-ils en classe des notes médiocres, faut-il les gronder... Vous voilà soucieuse pour eux, pour leur santé, pour leur avenir.

Alors, songez qu'en leur donnant quotidiennement une grande tasse d'OVOMALTINE, vous pouvez les aider à "prendre le dessus".

Pour la croissance de vos enfants, rien ne vaut OVOMALTINE, aliment complet (orge germée — œufs frais — lait frais — cacao).

OVOMALTINE vous fera des enfants superbes, pour votre fierté, pour votre bonheur.

OVOMALTINE

3 JUPES DE CLASSE

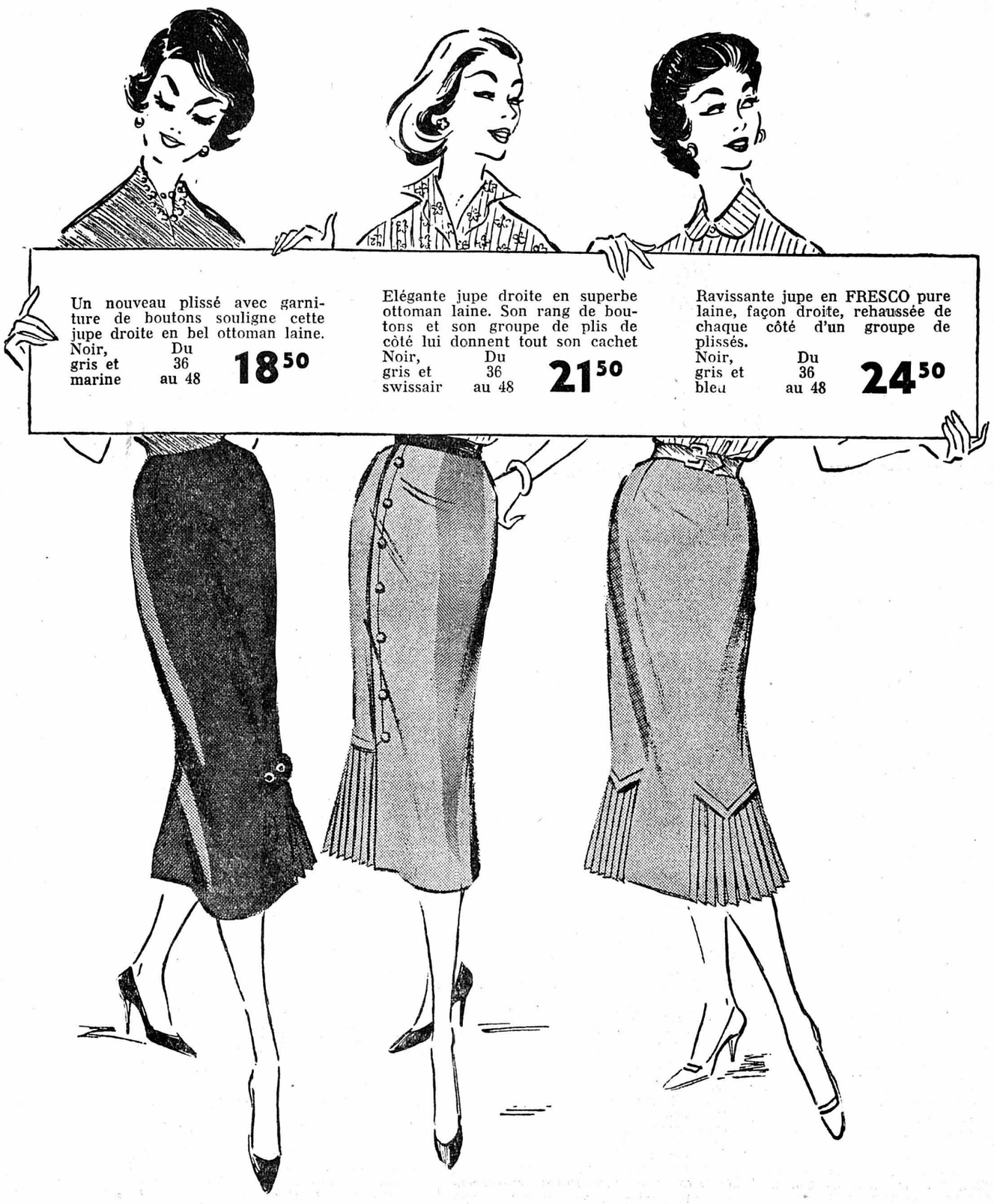

Un nouveau plissé avec garniture de boutons souligne cette jupe droite en bel ottoman laine. Noir, gris et marine. Du 36 au 48. **18.50**

Elégante jupe droite en superbe ottoman laine. Son rang de boutons et son groupe de plis de côté lui donnent tout son cachet. Noir, gris et swissair. Du 36 au 48. **21.50**

Ravissante jupe en FRESCO pure laine, façon droite, rehaussée de chaque côté d'un groupe de plissés. Noir, gris et bleu. Du 36 au 48. **24.50**

En vente au rayon spécial de jupes au 2me étage

AU LOUVRE

LA NOUVEAUTE S.A./NEUCHÂTEL

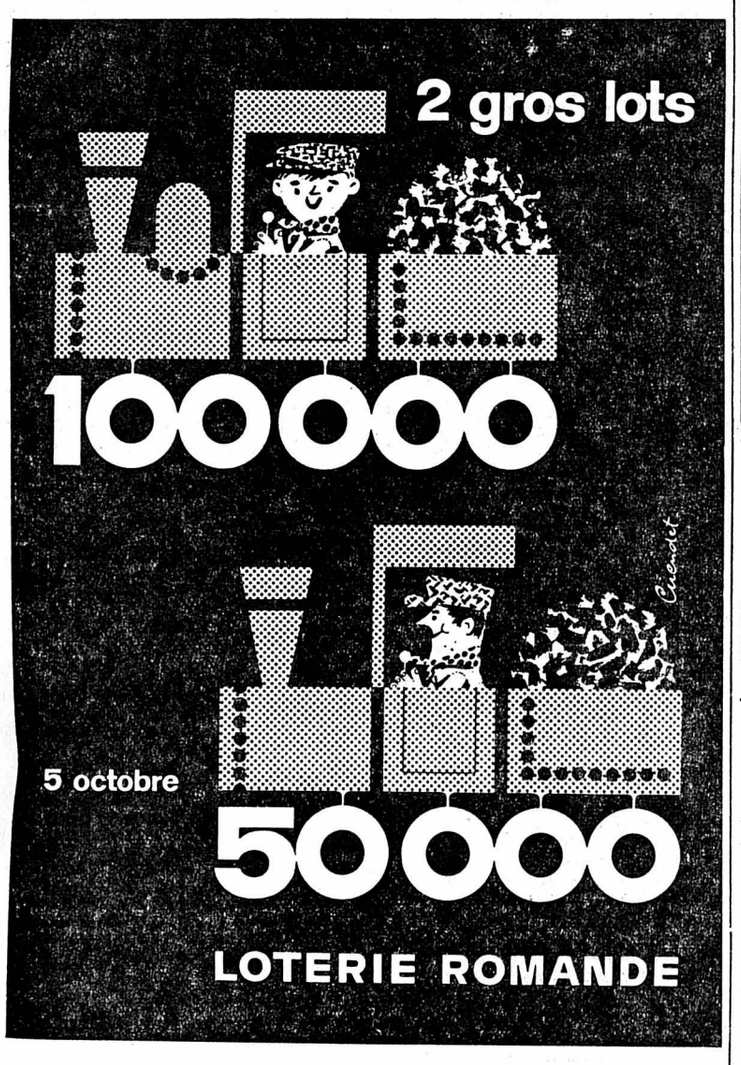

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux **IV. 2002**

Fiancés...
pour votre **mobilier**
une bonne adresse...
celle qui vous offre
le **choix**
la **qualité**
et des **prix...**
Visitez
Meubles G. Meyer NEUCHATEL
Fbg de l'Hôpital 11

A vendre
bergers allemands
mâles, 5 mois, très beaux sujets avec pedigree, déjà dressés pour la garde. S'adresser : tél. (037) 8 33 58.

A vendre de
magnifiques collies
(bergers écossais). Tél. (038) 6 36 53.

Votre électricien

Vuilliomenet & Cie S.A
INSTALLATIONS ELECTRIQUES
NEUCHATEL
TÉL 5 17 12 GRAND'RUE 4

Coop DE NEUCHATEL ET ENVIRONS — *Consommons le poisson de nos lacs...*

BONDELLE FUMÉE

(1 pièce = 200/250 g.)

62 ct. les 100 gr. (ristourne déduite = 0,58³)

Servir avec une sauce vinaigrette ou une mayonnaise

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le clown qui pleure

par 20

HENRI CABAUD

Tout le bien que ce brave Priget vous a dit de moi, mais c'est en lui qu'il est ! Il s'est vu en moi, pour ainsi dire dans un miroir, sans s'en apercevoir. Et comme vous aviez beaucoup d'amitié pour lui, une absolue confiance en tout ce qu'il pouvait vous dire, vous l'avez cru. Vous avez regardé le miroir et vous l'avez admiré. Que Priget ne soit plus devant, il ne reste, je vous assure, pas grand-chose d'intéressant...

Il eut un pauvre sourire :

— ... la glace... le froid de la mort... Car vraiment, il n'y a plus de vie en moi. Je suis un pantin désarticulé, un fantoche, un clown !

Elle releva la tête, qu'elle avait tenue baissée, rose de confusion, en l'entendant parler si franchement de l'inclination qu'elle avait pour lui et qu'elle croyait tellement secrète. Et avec quelle tendre véhémence elle protesta contre les derniers mots qu'il venait de prononcer :

— Non ! même devant le public, vous n'êtes rien de cela ; Bullock le répète sans cesse : vous êtes un grand mime ; tandis que Babel...

— Mais c'est pour moi et c'est pour vous ; c'est parce que vous l'y avez poussé qu'il est devenu Babel ! Et si cela le diminuait à vos yeux, ce serait injuste. En tout cas, il ne sera plus longtemps Babel. Ma carrière sera brève, très brève, à présent. Et celle de Babel, soyez-en assurée, ne se prolongera pas au-delà de celle de Pfitt. Alors il retrouvera aisément une situation correspondant à ses connaissances et digne de sa valeur. Il réussira d'autant mieux dans la vie qu'il sera soutenu, stimulé par l'amour de la femme qu'il aime, Lydia...

Elle rougit davantage. Cependant, ses paroles, d'être si douces, si câlines, toutes paternelles qu'elles étaient à vrai dire, la berçaient, l'apaisaient peu à peu. La puissance de persuasion de Jean produisait toujours les mêmes effets. Il avait ébranlé tout l'échafaudage, qui se révélait bien fragile, de son imagination. Il renversait ses convictions. Peut-être n'était-il pas si loin de la convaincre qu'on aurait pu le supposer. Il poursuivait :

— Il n'y a rien de comparable entre son cas et le mien, entre son passé et le mien. Que restera-t-il des sentiments qu'il a nourris envers son ex-fiancée ? Le souvenir d'une grande déception. S'il a souffert de cet amour mal placé qu'elle ne méritait guère, l'oubli est venu à mesure qu'un nouvel amour naissait en lui, grandissait, dépassait le premier, l'effaçait. Il s'était attaché à vous. Vous étiez devenue tout pour lui. Vous n'avez pas pu ne pas le sentir, vous ne pouvez pas ne pas le savoir. Qu'il vous perde, et c'est le naufragé qui perd tout point d'appui et qui sombre. Vous ne l'avez pas voulu, vous ne l'avez pas recherché, mais vous vous trouvez en présence d'une grande responsabilité : vous pouvez faire le bonheur d'un homme en assurant le vôtre, ou perdre cet homme sans profit pour personne... Pour moi, vous ne pouvez rien ; pour lui, vous pouvez tout.

Il fit une pause. Elle demeura silencieuse. Il reprit :

— Je crois, Lydia, que vous aimez Priget beaucoup plus que vous ne vous en doutez, et d'une façon différente de ce que vous supposez. Je suis certain que vous ne sauriez concevoir la possibilité de perdre l'amitié de Priget. Quelque bonheur que vous puissiez éprouver d'autre part, vous savez bien qu'elle vous manquerait. Vous n'y avez sans doute jamais songé, mais c'est probablement ce qu'il vous coûterait le plus de perdre... Voyez-vous, il y a un moyen infaillible de mesurer l'intensité des sentiments qui vous lient à deux êtres. C'est de se demander, s'il fallait choisir, de qui l'on souffrirait le plus d'être à jamais séparé, avec lequel des deux l'on préférerait vivre toujours. Vous réfléchirez à cela, Lydia, et je crois que vous serez obligée de conclure que l'amitié de Priget est ce qu'il vous coûterait le plus de perdre ; que le besoin que vous en ressentez passe le plaisir que vous éprouvez à m'admirer, à m'idolâtrer bien injustement. Le besoin de cette amitié, de cette amitié qui vous est chère et qui est en réalité de l'amour, ce besoin où vous ne voyez qu'une habitude, c'est de l'amour également — de l'amour que vous ne voyez pas et que, peut-être, vous ne voulez pas voir...

Elle l'avait écouté, comme toujours, prête à croire tout ce qu'il dirait, en faisant abstraction de ses propres idées préconçues et disposée à suivre ses directives le cas échéant. Mais elle dut faire un effort sur elle-même pour admettre que, cette fois encore, c'était lui qui avait raison et qu'elle devait s'inspirer de ses réflexions.

Elle reconnaissait qu'il y avait une grande part de vrai dans celles-ci et même qu'elle aimait peut-être beaucoup plus Priget qu'elle ne voulait se l'avouer dans la crainte de se laisser entraîner à épouser Babel. Elle comprenait bien aussi que Pfitt avait raison lorsqu'il disait que Priget ne serait pas longtemps Babel.

Ce qui l'avait le plus frappée, parce que c'était d'une logique implacable et sans réplique, c'était ces paroles plus désolées encore que désolantes : « Pour moi, vous ne pouvez rien ; pour lui, vous pouvez tout. » Et cela lui paraissait si effroyable l'impuissance, non pas d'elle seule, mais de qui que ce fût devant le froid désespoir de cet homme, qu'elle se révoltait à part soi contre cette impuissance. Dans l'impérieux désir, dans l'ardente aspiration de pouvoir tout de même quelque chose pour lui, elle trouva ceci : lui assigner, en quelque sorte sans qu'il s'en aperçût, une tâche, une obligation morale. Ne serait-ce pas l'arracher en partie au vide affreux, au néant de son désespoir?

Tout cela, elle se l'était dit en un très court moment et sa tension d'esprit dans le rapide travail de son cerveau à la recherche d'une idée lui avait permis de vaincre la gêne paralysante qu'elle éprouvait à parler à Pfitt alors qu'il venait de lui révéler si nettement qu'il n'ignorait rien des sentiments qu'elle nourrissait envers lui. Sans doute s'était-il rendu compte de cette gêne, car il réduisit l'impression de durée du silence qui suivit ses paroles en évitant de la regarder et en allumant une cigarette.

Avec des façons timides qu'elle n'avait guère besoin d'inventer, elle s'exprima en ces termes, convaincue, en tout cas, de l'impossibilité de nier, au départ, le penchant qu'il avait si bien découvert en elle.

— Je ne sais que croire : ce que vous me dites me semble si étrange, et si nouveau pour moi ! Je ne suis même pas sûre que M. Priget m'aime d'amour. Mais vous me parlez avec une telle certitude et je sais si bien que vous avez toujours raison ! Il faudra que je m'étudie, que je revise certaines de mes idées, que je m'habitue à d'autres. Je ne demande qu'à m'engager dans la voie que vous m'indiquez. Mais si je n'ai pas été capable de voir suffisamment clair et de bien m'orienter moi-même jusqu'ici, comment y réussirais-je davantage par la suite sans votre aide ? Ne m'abandonnez pas à mes incertitudes, à mes indécisions : j'aurai tellement besoin que vous m'éclairiez, que vous m'assistiez de vos conseils, que vous me guidiez !

Il fut sa dupe :

— Eh bien ! je vous le promets. Et vous verrez, Lydia, que ce sera le bonheur, le vrai bonheur pour vous. Quant à douter de l'amour de Priget, laissez-moi rire !

Pour elle, elle était tout heureuse que son plan eût si parfaitement réussi et ne s'arrêtait pas à l'idée qu'elle pût en tirer un profit personnel.

Priget entra en coup de vent. Il eut l'air étonné, vaguement inquiet de l'attitude de la jeune fille et de Carsiac, si éloigné qu'il eût été de la moindre pensée de jalousie à l'égard de son ami. Celui-ci se leva et, parlant pour la première fois avec une sorte de sérénité de la décision de justice dont il venait d'être informé :

— J'ai deux nouvelles à t'apprendre : un divorce et un mariage.

(A suivre)

CHRONIQUE RÉGIONALE

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE

Un gracieux client

(c) L'autre jour, un coiffeur du village a eu la surprise de voir entrer dans son salon un client et visiteur inaccoutumé. C'était un gracieux écureuil qui d'un bond avait pris place sur un siège. Voulait-il une friction à la violette, avant l'hiver, une permanente à son panache ou faire simplement raccourcir ses moutaches ?

On ne le saura jamais, car en deux sauts, sans renverser lotions et crème de beauté le joli animal avait regagné le prochain sentier le menant au bosquet voisin.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Tombée de vélo

(sp) Mme Julien Tenthorey, imprimeur, a fait une chute de vélo et s'est fracturé un coude.

La vie militaire

(sp) L'école de recrues de D.C.A. a quitté la caserne de Payerne, lundi matin, pour faire une grande course de trois semaines, qui la conduira dans le canton de Fribourg, spécialement en Gruyère.

AVENCHES

Une fillette blessée

(sp) Une fillette d'Avenches est tombée sur une barrière en fer et s'est planté un piquet sous l'aisselle.

Elle a été conduite à l'hôpital de Payerne pour y recevoir les soins que nécessitait son état.

La journée de M'ame Muche

Oh ! tu sais, cela te va tout aussi bien que la plupart de tes chapeaux !

VAL-DE-RUZ

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

La « torrée » des écoles

(c) C'est mercredi, par une merveilleuse journée d'automne, que les élèves de nos quatre classes sont partis sur la montagne pour la journée « torrée », renvoyée d'une semaine en raison du mauvais temps de la huitaine écoulée. Les élèves des deux classes des régents sont montés en avant-garde pour préparer, sur le beau pâturage des Posats, les foyers nécessaires pour la confection de soupe et de thé pour le pique-nique de midi. Les classes inférieures suivirent les grands, à une heure d'intervalle, et arrivèrent à point pour déguster un odorant potage, œuvre de leurs aînés.

L'après-midi, tandis que les grands s'affairaient à ramasser le bois indispensable pour la grande torrée, les petits s'adonnaient, sous la direction de leurs institutrices, à des jeux et rondes fort bien réussis. Puis ce fut la cuisson sous la cendre de belles saucisses qui, pour les « quatre heures », avec le thé, se révélèrent un véritable régal.

Cette belle journée, avec tous les agréments qu'elle leur consentit, laissera certainement à tous nos enfants le meilleur souvenir.

FONTAINEMELON

Au Chœur d'hommes

(c) Convoqué en assemblée générale extraordinaire avant la reprise de l'activité hivernale, le Chœur d'hommes a siégé vendredi dernier, sous la présidence de M. Firmin Vauthier.

Neuf membres seulement étaient présents pour prendre les décision intéressant l'activité future de la société.

Il a été décidé de continuer de travailler avec le chœur d'hommes « La Gaieté » de Cernier, selon la formule appliquée dès l'automne 1956 en vue de la préparation des concours de la Fête cantonale des chanteurs neuchâtelois, à Couvet ; les répétitions des chanteurs des deux sociétés auront lieu alternativement pendant un mois à Cernier et pendant un mois à Fontainemelon, sous la direction de M. Robert Kubler, professeur à Neuchâtel. Quant au principe même de la fusion des deux sociétés, il a été écarté à l'unanimité. Honoraires du directeur, concert, match et course ont fait l'objet des discussions, de même que la question du recrutement ; cependant, ce sont plusieurs démissions qui ont été annoncées au cours de cette assemblée placée sous le signe évident d'une profonde déception.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

Au tribunal

(c) Dans son audience du 18 septembre, le tribunal correctionnel de district, que présidait M. O. Cornaz, a condamné M. F., domicilié à Bretigny, sur Barthelémy, à un an d'emprisonnement sous déduction de 23 jours de détention préventive avec sursis pendant cinq ans pour attentats à la pudeur.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un départ regretté

(c) Le pasteur Robert Cand quittera prochainement la Chaux-de-Fonds pour diriger la paroisse de Savagnier. Ce départ est vivement regretté par la population qui a apprécié pendant de nombreuses années les belles qualités de M. Cand. Travailleur infatigable, homme de cœur et généreux, il a servi, avec idéal, la cause de l'Eglise réformée chaux-de-fonnière, qui reste marquée de sa forte personnalité.

M. Cand, ami de la jeunesse malheureuse, siégeait dans le comité du Home d'enfants, où ses conseils ont toujours obtenu un grand écho.

VAL-DE-TRAVERS

TRAVERS

Inauguration d'un drapeau

(c) Dimanche, à 11 heures, une belle manifestation marqua l'inauguration du fanion des pupilles sur la place de gymnastique.

M. Lucien Frasse expliqua l'action bienfaisante de la gymnastique et remercia la population de sa sympathie.

Un morceau de musique se fait entendre alors que le magnifique fanion, réplique du drapeau des actifs, est remis à un pupille.

M. Vivien, pasteur, monte en chaire et remercie d'abord M. L. Frasse d'avoir associé l'Eglise à la manifestation et de s'occuper avec autant de dévouement de la gymnastique.

Le drapeau qui flotte doit être un symbole de ralliement et de l'amour du pays. M. Vivien rappelle avec humour quelques souvenirs du temps où il était lui-même gymnaste. Il donne connaissance d'un message prenant du curé Vogt, retenu ailleurs.

M. Bertrand Grandjean, président d'honneur, apporte le salut des gyms neuchâtelois. Cette inauguration est une étape heureuse dans la vie de la société. M. Em. Veillard félicite les gyms et forme des vœux d'heureux avenir au nom des sociétés locales.

M. Edmond André, président par intérim de l'U. G. du Val-de-Travers, salue l'événement du jour, il apporte un mot d'ordre aux pupilles. Il leur remet l'insigne de la fête de district au nom du comité d'organisation de Saint-Sulpice.

Toutes ces allocutions sont applaudies puis la fanfare joue et prend la tête d'un cortège qui parcourt quelques rues du village.

Alors que le samedi avait lieu un championnat interne (actifs et pupilles) dimanche c'était le championnat de Travers groupant des gyms pour les trois disciplines de Neuchâtel-Ancienne, le Locle, Colombier, le Val-de-Travers. Peu avant 18 heures, c'était la proclamation des résultats, la remise des distinctions et d'un challenge.

Résultats du championnat de Travers

Artistique. — 1. Charles Deruns, Ancienne, la Chaux-de-Fonds ; 2. Rico Waldvogel, Ancienne, Neuchâtel ; 3. Jean-Pierre Simonet, Ancienne, Neuchâtel ; 4. Jakob Hablutzel, S.F.G., Fleurier ; 5. Jean-Maurice Staehly, S.F.G., Travers.

Nationaux. — 1. Arthur Meister, S.F.G., Fleurier ; 2. Hansruedi Baertschi, Ancienne, Neuchâtel ; 3. Frédy Simon, S.F.G., Môtiers ; 4. Joseph Baertsch, S.F.G., Travers.

Athlétisme. — 1. André Thévenaz, S.F.G., Colombier ; 2. Walter Meyer, Ancienne, Neuchâtel ; 3. Hansruedi Streit, Ancienne, Neuchâtel ; 4. Willy Bovet, S.F.G., Couvet ; 5. Kurt Brechbuhl, S.F.G., Couvet.

Intersections. — 1. Neuchâtel-Ancienne, Neuchâtel ; 2. S.F.G., Fleurier ; 3. S.F.G., Travers.

Le challenge de la S.F.G. Travers est gagné définitivement par la section Ancienne de Neuchâtel.

Championnat interne S.F.G., Travers

Actifs. — 1. Willy Baudat ; 2. Jean-Maurice Staehly ; 3. Jean-Claude Ducommun ; 4. Lucien Frasse ; 5. Raymond Winteregg.

Pupilles. — 1. Frédy Racine ; 2. Claude Zybach ; 3. André Fluckiger ; 4. Marcel Chiuminatti ; 5. Jean-Pierre Racine.

JURA VAUDOIS

VILLARS-BURQUIN

Blessés dans une collision

(c) Dimanche matin, à 9 h. 30, une collision s'est produite vers le café Simon, lors de la course de côte Fontaines - Mauborget, entre un cycliste qui, en montant, coupa le virage et se jeta contre une motocyclette arrivant en sens inverse. Le cycliste, M. Roland Dubey, né en 1939, de Grandson, a été blessé aux mains, aux cuisses et souffre d'éraflures au visage. Il a reçu les soins d'un médecin. Le motocycliste, qui est aussi tombé, se plaint de douleurs aux jambes et au bassin.

A LA FRONTIÈRE

Deux Suisses condamnés

(c) W. B., industriel à Tavannes, et F. Z., demeurant à Neuchâtel, ont tous deux fait opposition à un jugement du tribunal du siège du 5 juin 1957, les ayant condamné chacun à 20,000 fr. (français) d'amende, sur réquisition du ministère public, pour importation sans déclaration de marchandises prohibées. Le tribunal les a en outre condamnés, sur conclusion de l'administration des douanes, partie civile, au paiement d'une somme de 94,800 fr., représentant le double de la valeur des objets de fraude, et au paiement d'une somme de 444,000 fr. pour tenir lieu de la confiscation de la voiture automobile ayant servi au transport des objets de fraude. A l'audience, le tribunal a confirmé purement et simplement le jugement auquel est formé opposition.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	20 sept.	23 sept.
3 ½ % Féd. 1945 déc.	96.90	96 ½ d
3 ¼ % Féd. 1946 avril	94.—	96 ¾ d
3 % Féd. 1949	89.75	89 ¾
2 ¾ % Féd. 1954 mars	87.40	87.40
3 % Féd. 1955 juin	88.10 d	88.—
3 % C.F.F. 1938	93.80	93 ¾
ACTIONS		
Bque Pop. Suisse (p.s.)	690.— d	670.—
Union Bques Suisses	1230.—	1180.—
Société Banque Suisse	1080.—	1045.—
Crédit Suisse	1100.—	1070.—
Electro-Watt	1015.—	1000.—
Interhandel	1335.—	1275.—
Motor-Columbus	920.—	880.—
S.A.E.G. série I	69.— d	68 ½ d
Indelec	615.—	615.—
Italo-Suisse	226.—	220.—
Réassurances Zurich	1775.—	1690.—
Winterthour Accid.	675.—	640.—
Zurich Accidents	3800.—	3600.—
Aar et Tessin	965.— d	960.—
Saurer	1095.—	1095.—
Aluminium	3300.—	3100.—
Bally	1005.—	990.—
Brown Boveri	2090.—	1915.—
Fischer	1320.—	1250.—
Lonza	895.—	875.—
Nestlé Alimentana	2735.—	2570.—
Sulzer	2290.—	2100.—
Baltimore	211.—	199 ½
Canadian Pacific	130.50	127 ½
Pennsylvania	80.—	76 ¼
Italo-Argentina	17.—	17.—
Philips	292.—	286.—
Royal Dutch Cy	222.50	215 ½
Sodec	22.—	21.— d
Stand. Oil New-Jersey	261.—	251 ½
Union Carbide	468.—	457.—
American Tel. & Tel	735.—	734.—
Du Pont de Nemours	786.—	774.—
Eastman Kodak	423.—	412.—
General Electric	271.50	265.—
General Foods	203.— d	199.— d
General Motors	176.50	170.—
International Nickel	350.—	343.—
Internation. Paper Co	394.—	378.—
Kennecott	397.—	392.—
Montgomery Ward	154 —	150.—
National Distillers	100.50	97.—
Allumettes B	57.—	57 ¾
U. States Steel	270.—	263.—
F.W. Woolworth Co.	176.—	173.— d

BALE

ACTIONS		
Ciba	4275.—	3835.—
Schappe	590.—	575.— d
Sandoz	3740.—	3640.—
Geigy nom.	4580.—	4000.—
Hoffm.-La Roche (b.j.)	10000.—	9025.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	710.—	700.—
Crédit F. Vaudois	700.—	695.—
Romande d'électricité	430.—	425.—
Ateliers constr. Vevey	515.— d	518.—
La Suisse Vie (b.j.)		
La Suisse Accidents	4400.— d	4200.—

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	188.—	187.—
Aramayo	27 ½	27.—
Chartered	37.— d	37.— d
Charmilles (Atel de)	1030.—	1016.—
Physique porteur	920.—	925.—
Sécheron porteur	620.—	620.—
S.K.F.	196.—	195.— d

Cours communiqués sans engagement par la Banque cantonale neuchâteloise

Télévision Electronic	12.32
Tranche canadienne $ can	105.—

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal:
René Braichet

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	Achat 20 sept.	Vente 23 sept.
Banque Nationale	605.— d	605.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	630.— o	630.— o
La Neuchâteloise as.g.	1275.— d	1275.— d
Ap. Gardy Neuchâtel	248.— o	240.— d
Câbl. élec. Cortaillod	15200.— d	15800.— o
Câbl. et Tréf. Cossonay	5000.— o	3500.— o
Chaux et cim. Suis. r.	2700.— o	2500.— o
Ed. Dubied & Cie S.A.	1725.— o	1725.— o
Ciment Portland	5000.— o	5000.— o
Etablissem. Perrenoud	460.—	460.—
Suchard Hol. S.A. «A»	370.— d	375.— o
Suchard Hol. S.A. «B»	1900.— o	1900.— o
Tramways Neuchâtel	500.— d	500.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	95.50 d	95.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1945	96.50 d	96.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1949	96.50 d	96.50 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	91.— d	91.— d
Com. Neuch. 3% 1951	85.— d	85.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	99.— d	99.— d
Le Locle 3½ 1947	97.— d	97.— d
Câbl. Cortail. 4% 1948	100.— d	100.— d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	88.— d	88.— d
Elec. Neuch. 3% 1951	85.— d	85.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	92.— d	91.50 d
Chocol. Klaus 3¼ 1938	95.— d	95.— d
Paillard S.A. 3¼ 1948	95.— d	95.— d
Suchard Hold 3¼ 1953	92.— d	92.—
Tabacs.N.Ser. 3½ 1950	92.— d	92.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 2 ½ %

Indice suisse des actions

Valeur boursière en pour-cent du capital-actions versé en 1957.

GROUPES	13 sept.	20 sept.
Industries	557,0	541,3
Banques	213,0	206,6
Sociétés financières	203,0	199,2
Sociétés d'assurances	619,5	609,6
Entreprises diverses	195,5	181,3
Indice total	387,0	376,8

EMPRUNTS DE LA CONFÉDÉRATION ET DES C.F.F.		
Valeur boursière en % de la valeur nominale	90,10	90,24
Rendement (d'après l'échéance)	3.92	3,91

Billets de banque étrangers

du 23 septembre 1957

	Achat	Vente
France	—.91	—.96
U.S.A.	4.26	4.30
Angleterre	10.60	11.10
Belgique	8.30	8.60
Hollande	108.—	112.—
Italie	—.66	—.69
Allemagne	99.50	102.50
Autriche	16.10	16.60
Espagne	7.60	8.10
Portugal	14.70	15.10

Marché libre de l'or

Pièces suisses	33.25/35.25
françaises	34.75/36.75
anglaises	42.—/44.—
américaines	8.40/8.75
lingots	4800.—/4850.—

Cours communiqués sans engagement par la Banque cantonale neuchâteloise

LAUSANNE - THÉATRE DE BEAULIEU 10-20 OCTOBRE
3e FESTIVAL D'OPERAS ITALIENS
OPERA DE ROME
220 artistes
AIDA de Verdi
MADAME BUTTERFLY de Puccini
LA FORCE DU DESTIN de Verdi
Direction : Mo. FRANCO CAPUANA
Location : Théâtre de Lausanne, tél. (021) 22 64 33 et agence de oncerts Strubin, librairie Reymond, Neuchâtel, tél. 5 44 66

LA VIE NATIONALE

FRIBOURG

Des cambrioleurs font sauter un coffre-fort au moyen d'un explosif

... il était heureusement vide

(c) C'est avec une véritable stupéfaction que la population de Fribourg apprenait, dimanche, qu'un nouveau cambriolage d'une grande audace avait été commis dans la nuit de samedi à dimanche dans le magasin-dépôt du commerce de fer Wassmer & Cie, sis à la rue du Pont-Suspendu 74, à Fribourg.

Probablement, deux individus se sont introduits dans les sous-sols du dépôt vers la fin de l'après-midi et quand le personnel eut quitté le magasin, sont montés dans les bureaux vers 22 heures. Ils utilisèrent un violent explosif qu'ils placèrent en dessous de la porte du coffre-fort et au moyen d'un cordon assez long, ils purent atteindre la charge, qui fit une forte explosion. La porte du coffre fut arrachée et fut projetée à quelques mètres dans le dépôt, causant des dégâts dans tout le bureau. A peine le coup avait-il été entendu par des voisins, qu'un individu sortait du local par un mur donnant dans une ruelle, faisait un saut de quatre mètres et partait vers la Grand-Rue. La police de sûreté s'occupa immédiatement de l'affaire, en collaboration avec la gendarmerie. Dimanche, deux individus furent arrêtés et incarcérés. Ils contestent avoir participé au cambriolage. A noter que les voleurs n'ont rien pu dérober dans le coffre, étant donné que la recette avait été apportée au siège central de la maison Wassmer.

GENÈVE

Comment découvrir l'assassin du trafiquant Léopold

Notre correspondant de Genève nous téléphone :

Dimanche, malgré le signalement qui en a été aussitôt donné, la police n'avait pas encore réussi à retrouver la trace du meurtrier de Marcel Léopold, le trafiquant des cinquante kilos d'explosif destinés à l'Algérie qui, pour cette affaire avait eu, au mois de janvier, comme on se le rappelle, maille à partir avec la justice de notre pays.

Les autorités judiciaires s'appliquent au milieu de pas mal de difficultés à découvrir dans le tout récent passé de Léopold, qui d'après certaines informations aurait vécu surtout d'un fructueux trafic clandestin d'armes destinées d'une part aux rebelles algériens, d'autre part au Moyen-Orient, les personnes avec qui il avait à faire et qui, pour une raison ou une autre, auraient pu souhaiter sa disparition. Comme on a le sentiment que Mme Léopold dit vrai quand elle déclare qu'elle ignore tout du genre d'activités qu'étaient celles de son mari, l'enquête sur ce point est naturellement fort laborieuse.

Léopold avait perdu dix millions de dollars en Chine

Mme Lolla Léopold, d'origine russe, était devenue sa femme en 1934. Ils étaient alors l'un et l'autre âgés d'environ 32 ans. C'est en Chine que Léopold avait fait sa connaissance. En Chine également, où de Genève il s'était rendu quand il n'avait que 20 ans, il avait fini par devenir riche à millions de dollars, dix millions dit-on, en se livrant à divers trafics.

Toutefois ces dix millions de dollars, Léopold se les vit confisquer au profit de la République chinoise et après un procès pénal qui se termina pour lui par près de trois ans de prison pour des faits dont il contesta cependant toujours l'existence.

Ce fut sans un sou que lui et sa femme, expulsés de Chine, regagnèrent la Suisse et Genève, il y a trois ans.

La Gruyère a inauguré le monument Bovet

Le monument élevé à la mémoire de l'abbé Joseph Bovet, mort en 1951, a été inauguré dimanche à Bulle en présence d'une foule considérable. Dimanche après-midi, un cortège formé de 3000 figurants, 20 corps de musique et 40 chars, a parcouru les rues du chef-lieu de la Gruyère. Le monument (notre photo), œuvre de l'artiste fribourgeois Antoine Claraz, représente le populaire barde ayant à sa droite une adolescente en « dzaquillon » et à sa gauche un garçon maîtrisant un mulet piaffant.

(Press Photo Actualité)

Le roi Ibn Seoud d'Arabie a visité le Comptoir suisse

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

Annoncée par la presse la veille, la visite, samedi matin, de la Foire nationale de Beaulieu à Lausanne par le roi Ibn Seoud d'Arabie n'a pas passé inaperçue. En dépit des prédictions de la météo, il faisait ce matin-là un temps délicieusement automnal. Bien avant l'événement, une foule considérable occupait les abords de l'entrée principale. A l'intérieur, les organisateurs auraient très bien pu annoncer « complet ». Assumé par la police locale et la gendarmerie cantonale, le service d'ordre (impressionnant pour les démocrates que nous sommes, mais en somme relativement modeste pour la réception d'un prince des Mille et une nuits) avait été mis sur place avec toute la vigilance et le doigté voulus. Au haut de l'escalier d'entrée s'étaient groupés les amphitryons officiels : le conseiller d'Etat Jaquet, le syndic Jean Peitrequin, le municipal Genet, entourés des hautes autorités du Comptoir : MM. Rodolphe Stadler, président, Em. Failletaz, administrateur-délégué, Jacques Chamorel et André Cordey, président de la commission de réception.

Une visite-éclair

Toutes ces jaquettes sombres faillirent attendre... Le roi Ibn Seoud arriva avec une petite demi-heure de retard. Il fut salué à sa descente de voiture par les deux commandants du service d'ordre puis l'officialité vint à la rencontre d'un souverain fort détendu, souriant, revêtu de la traditionnelle djellaba. La visite des stands fut une visite éclair. Le souverain passa en coup de vent dans la halle du Portugal, s'arrêta ensuite par-ci par-là, portant cependant un intérêt assez vif à la belle exposition de la montre et à quelques-unes de ses merveilles. La fanfare des collèges secondaires de la ville qui officiait sur tout l'auguste parcours paraissait lui donner des ailes...

Quelques cadeaux

Un peu plus loin, deux petites bergères lui firent présent de deux moutons, ce qui eut l'heur de lui plaire. Il répondit de la main aux vivats du public, se laissa photographier sur toutes les coutures, accepta encore une gerbe de fleurs, tendue par des bras minuscules et potelés. Au cours d'une réception dans les jardins du Presbytère, le souverain et deux de ses enfants qui s'étaient joints à leur père se virent encore offrir d'autres souvenirs, parmi lesquels deux poupées-automates, gloire d'une industrie typiquement suisse, alors que les petits princes gambadaient en tenant deux superbes ours de peluche. Après avoir pris un léger rafraîchissement, le roi et sa suite quittèrent Beaulieu pour se rendre à Ouchy où, sur un des bateaux de l'horaire régulier cette fois, Ibn Seoud se rendait au Bouveret pour le déjeuner. Cet après-midi-là, de nombreuses et somptueuses voitures s'étaient aussi déplacées entre Villeneuve et le Bouveret. Encore quelques jours de ce régime, Ibn Seoud d'Arabie sera entré dans nos mœurs et pourra se déplacer quasiment incognito...

B. V.

Le roi Ibn Seoud d'Arabie a reçu le général Guisan

LAUSANNE, 22. — Le roi Ibn Seoud d'Arabie a reçu dimanche après-midi, à titre privé, le général Guisan à qui il a exprimé à travers la personne du général son amitié pour le peuple suisse. Le souverain a remis au général un chronomètre en or portant son effigie et ses armes. Le général était accompagné par M. Jean-Pierre Cottier, avocat à Lausanne, conseiller juridique de la légation de l'Arabie séoudite à Berne. Le roi gagnera en auto, mardi après-midi, la ville de Genève pour y prendre l'avion.

Atterrissage forcé près d'Interlaken

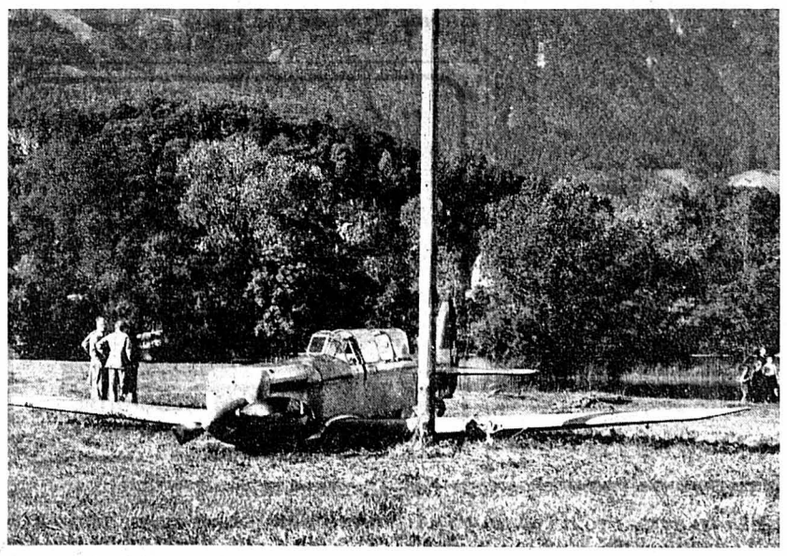

Nos aviateurs militaires se sont exercés sur un point précis : l'atterrissage forcé. Notre photo montre un avion — occupé par deux hommes — qui a exécuté un tel atterrissage non loin d'un dépôt à Bönigen près d'Interlaken. L'appareil avait une défectuosité du moteur.

CONFÉDÉRATION

Toujours les routes suisses

BERNE (A.C.S.). — Dans l'« Automobile », organe de l'Automobile-Club d'Italie, Giovanni Terrizzano termine ainsi l'article qu'il consacre aux problèmes suisses de circulation :

« A partir d'un certain moment — quand les routes suisses, envahies par les voitures nationales et celles des étrangers, seront tellement congestionnées qu'elles ne permettront plus l'écoulement du trafic — il sera nécessaire, si l'on veut être honnête, d'interdire l'entrée de la Suisse aux touristes étrangers. De même qu'on ne peut inviter quelqu'un à dîner sans lui servir à manger, de même on ne peut guère inviter des touristes motorisés si on ne leur offre pas la possibilité de circuler sur les routes. »

Nécessité des réserves de ménage

BERNE. — *Le délégué à la défense nationale économique communique :*

Tous les ménages recevront ces jours prochains les communications No 2 concernant les provisions de ménage. Cet imprimé contient de nouvelles communications et attire une fois de plus l'attention des ménages et des entreprises sur la nécessité de disposer de stocks permanents aussi longtemps que nous vivons en période troublée. On sait qu'en matière d'importation, la Suisse est tributaire de l'étranger à un très haut degré. Aussi les autorités du pays pourraient être contraintes de prendre, pour quelques semaines, certaines mesures restrictives si nos voies d'accès étaient interrompues ou si des achats massifs, comme ceux que l'on a enregistrés l'automne dernier, se reproduisaient.

Pendant ce temps, la population devrait se tirer d'affaire en recourant aux provisions de ménage et aux stocks détenus par les entreprises. Chaque ménage devrait par conséquent être pourvu de provisions comportant, par personne : 2 kg. de sucre, 2 kg. de riz, 2 kg. de graisse ou d'huile et, selon les besoins, d'autres denrées alimentaires de conservation facile, ainsi que du savon et des produits de lessive.

Durant les vacances, un certain nombre de ménages ont consommé leurs provisions et ne les ont pas reconstituées. Il s'agit de remédier à cet état de choses. Il est également indispensable de contrôler les stocks périodiquement et, au besoin, de les remplacer par de la marchandise fraîche.

Communiqués

La locomotive de la chance

L'avez-vous vue sur les affiches qui égayent les murs de nos villes et de nos villages ; elle est lancée ; elle roule à cent à l'heure ! Très exactement... à 100,000 francs. Car c'est précisément un gros lot de ce montant qu'elle va vous apporter peut-être — avec un autre de 50,000 francs — pour peu que vous preniez la peine vous aussi de monter dans le train de la chance, en prenant un billet de la loterie romande.

Inutile de dire que la locomotive n'est pas seule. Elle traîne tout un convoi de vagons. Et qu'y a-t-il dans ces vagons ? Une excellente marchandise, une marchandise formée par tous les subsides que la loterie romande pourra verser aux œuvres d'utilité publique et de bienfaisance et qui seront les bienvenus comme vous pensez.

Cours de la Société suisse des employés de commerce, section de Neuchâtel

Les cours commerciaux du soir, organisés par la Société suisse des employés de commerce, débuteront lundi 14 octobre. Dans le programme des cours de cette année, nous trouvons les branches suivantes : français et langues étrangères en plusieurs degrés, comptabilité, arithmétique commerciale, droit, sténographie, dactylographie, etc. De plus, la société organise un certain nombre de cours spéciaux, soit : cours supérieur de comptabilité, de droit commercial et de statistique, cours de correspondance commerciale anglaise, cours de conversation en plusieurs langues, un cours récapitulatif pour les apprentis de dernière année, ainsi qu'un cours de préparation aux examens fédéraux de comptables diplômés.

Tarif des abonnements en France à la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

1 an	Frf. 5000.—
6 mois	Frf. 2600.—
3 mois	Frf. 1400.—

Domicile de souscription :
SOCIÉTÉ CIVILE D'ORGANISATION ET DE PRESSE
6, rue Rabelais, LYON 3me
Compte de chèques postaux Lyon 3366-31

Si vous cirez une fois vos sols à fond,

leur entretien sera longtemps beaucoup plus facile!

En appliquant WEGA-Durobril en une couche très fine, passée tout de suite au frottoir, vous obtiendrez une surface très dure qui empêchera la saleté de s'incruster. Il suffira par la suite de la faire briller ou d'utiliser de temps en temps la cire liquide WEGA-Liquid-Polish qui, d'ailleurs, nettoie très efficacement.

La cire extra-dure WEGA-Durobril est extrêmement économique, et d'une très grande tenacité.

Si vous ne disposez pas d'un frottoir assez lourd, et si vous préférez une cire plus facile à faire briller, utilisez WEGA-Wax-Polish, plus tendre, qui vous donnera entière satisfaction.

Fabricant: A. Sutter - Munchwilen/TG

½ boîte **Fr. 4.50**

Important: Chaque boîte de WEGA-Durobril contient une rondelle de papier-aluminium. Envoyez celle-ci jusqu'au 31 octobre 1957 à la maison A. Sutter à Munchwilen/TG. Vous recevrez un **chèque spécial de 20 points** SILVA en échange.

Un Vivi fait du bien !

Eau minérale réputée d'Eglisau additionnée de noix de kola + sucre pur. Voilà le "VIVI„ ! L'eau minérale d'Eglisau restitue à l'organisme les sels évaporés par la transpiration. Le kola, dont on connaît les vertus, redonne du "vif„.

VIVI-KOLA

Si bon et si avantageux! Au café, au restaurant, au tea-room, demandez la bouteille caractéristique de 3,6 dl

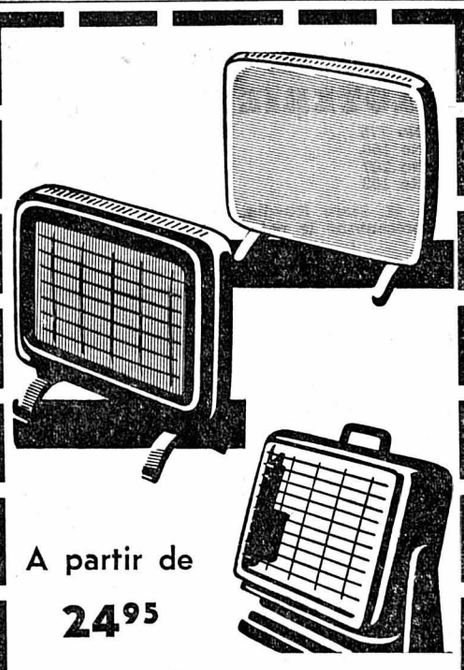

A partir de **24⁹⁵**

RADIATEURS

électriques

Escompte S.E.N. & J.

Elexa

NEUCHATEL

Rue du Seyon 10 - Tél. 5 45 21

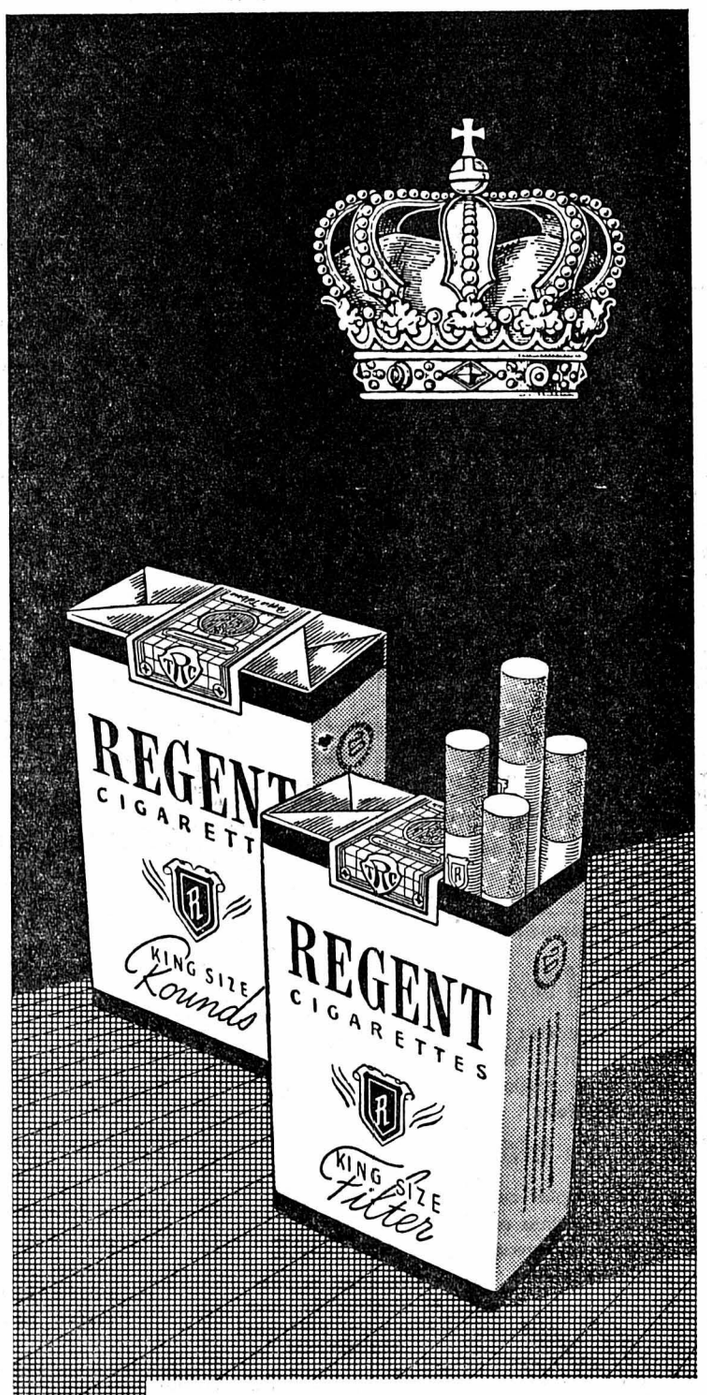

REGENT

la cigarette vraiment royale

fait le délice d'un nombre de fumeurs de plus en plus grand.

L'exquise fraîcheur qu'elle dégage et son long format sont tout particulièrement appréciés. En outre, la finesse et la délicatesse des tabacs choisis harmonieusement pour le mélange font de chaque bouffée un plaisir inégalable.

La RIGGIO TOBACCO CORP. NEW YORK assume elle-même, avec art et compétence, la préparation des mélanges utilisés en Suisse pour la fabrication de la REGENT.

REGENT
KING SIZE AMERICAN CIGARETTES
AVEC ET SANS FILTRE 20 CIG. FR. 1.30

La première cigarette King Size des U.S.A.

THIEL
maître teinturier
5 17 51

Si l'achat d'un **VÉLOMOTEUR** vous intéresse, téléphonez au No
5 44 52
René Schenk
vous présente un beau et grand choix
Chavannes 7 et 15

Appareillage Ferblanterie
F. Gross & Fils
Installations sanitaires
COQ-D'INDE 24
Tél. 5 20 56

Nettoyages
Ponçage
emprégnation et glaçage de parquets
Hôtels, restaurants, bureaux, magasins et appartements
Tél. 5 60 50
R. BONZON
Cassardes 18

Charpenterie Menuiserie
Decoppet frères
Evole 49 - Neuchâtel
Tél. 5 12 67

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise
L. Pomey **Radio-Mélody** Neuchâtel
Tél. 5 27 22
SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION

Serrurerie Carl Donner & Fils
5 31 23
Bellevaux 8 - Tous travaux de serrurerie et réparations - Volets à rouleau, sangle, corde

Perrot & Cie
ÉLECTRICITÉ
5 18 36
Saint-Honoré 5

Entreprise G. Rupp, Colombier
CL. ROMAINE 3
Tél. 6 30 30
Béton armé - Maçonnerie - Carrelages - Bâtiments à forfaits - Travaux publics

AUTO-ÉCOLE - A. ENGGIST
THÉORIE ET PRATIQUE HAUTERIVE Tél. 7 53 12

MAÇONNERIE-BÉTON ARMÉ J. ZWAHLEN
Carrelage et toutes réparations - Devis sans engagement - Avenue des Alpes 88 - Tél. 5 33 36

Garage de la Balance
Bas de la rue du Pommier
A. LUGON
Maîtrise fédérale
AGENCE
«SKODA»
5 29 89
Domicile : 5 77 27

54208
Vous serez satisfait en confiant votre linge au
SALON-LAVOIR Le Muguet s.a.
NEUCHATEL

VÉLOS
neufs et d'occasion
Tous prix
M. Bornand
Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

A vendre
BANC COUVERT
pour la Fête des vendanges, avec ustensile de cuisson; affaire intéressante pour 400 fr. Téléphoner au 5 63 75.

Cuisinière à gaz
3 feux, à vendre. Tél. 5 77 10.

OCCASIONS
3 lits refaits à neuf, un à 2 places et deux à 1 place, dont un Louis XVI ancien, 190 x 90 cm, noyer massif clair; deux en fer avec sommier métallique et protège-matelas; bas prix. — S'adresser à Ernest Chautems, tapissier, Colombier.

Duvets
neufs, remplis de mi-édredon, gris léger et très chaud (120 cm. × 160 cm.), Fr. 40.—; même qualité (140 cm. × 170 cm.), Fr. 50.—; oreillers (60 cm. × 60 cm.), Fr. 9.50. A la *Maison du confort*, Banque 7, le Locle. Tél. (039) 3 34 44.

A vendre
chambre à coucher Louis XV
complète. — Demander l'adresse du No 4075 au bureau de la Feuille d'avis.

CUISINIÈRE
électrique « Therma », ancien modèle, 3 plaques, four, en bon état, à vendre au plus offrant. — Tél. 5 92 09.

Visitez notre nouveau rayon de tapis...
nous vous conseillerons avec plaisir !
Tapis laine et bouclés, dessins Orient et modernes à partir de . . . . . Fr. 89.—
Tour de lits, 3 pièces Fr. 99.—
Choix immense. Prix avantageux
Sur désir facilités de paiement
Meubles G. Meyer
Faubourg de l'Hôpital 11
Neuchâtel Tél. 5 75 05

Fr. **29.80**

Molière pour messieurs, en cuir brun ou noir, semelle de caoutchouc profilé

CHAUSSURES
J. Kurth S.A.
Seyon 3, NEUCHATEL

REX

DÈS CE SOIR

DAN CLARK

UN CINÉCOLOR DE MOUVEMENT, BRUTALITÉ ET VIOLENCE OU LE...

FORT DÉFIANCE

CRI DE GUERRE EST: «TUER OU MOURIR»

DENNIS O'KEEFE

dans une «combine» de 5 millions!

LA GALERIE DU MYSTÈRE

Le mécanisme secret du vol le plus sensationnel

OFFRE A SAISIR, PROFITEZ

5 grands milieux

bouclés 240 x 340, dessins modernes, **140 fr.**

TAPIS BENOIT Maillefer 20 Tél. 5 34 69

Présentation à domicile - Facilités de paiement

Grand arrivage de

POISSONS

frais, de mer et filets

LEHNHERR FRÈRES

GROS Marin POISSONNERIE MAGASIN Neuchâtel

Tél. 7 57 44 Place des Halles Tél. 5 30 92

AVIS

Vous trouverez chaque jour à la boulangerie Mello un délicieux

pain de blé

Le pain complet est riche en vitamines et d'un goût savoureux

Boulangerie fine

Mello

Seyon 22, tél. 5 29 92

Boucherie **STORRER**

Sablons

BOUDIN

FRAIS

tous les mardis et mercredis

SE RECOMMANDE

Tél. 5 18 34

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE

Exécution rapide et soignée de tous travaux par personnel expérimenté

Papiers peints

GROS ET DÉTAIL

M. Thomet

ÉCLUSE 15 NEUCHATEL

A la Cave neuchâteloise restauration chaude jusqu'à 23 h.

Quel étudiant ou personne capable

donnerait **leçons de géométrie en allemand** à petit groupe d'élèves, 4 heures par semaine ?

Faire offres avec prétentions à R. Jaquemet, les Marronniers, Boudry. Tél. 6 41 22.

ECOLE DE NURSES

POUPONNIÈRE DE MONTREUX

Admission dès 18 ans - Diplôme

Prospectus à disposition

VIme SALON DES 3 DIMANCHES

TIRAGE DE LA LOTERIE

1er prix :	No 775
2me prix :	No 158
3me prix :	No 287
4me prix :	No 152

Prière de réclamer les lots à M. Marc Ruedin, Maison Vallier, à Cressier, en présentant le catalogue.

Café du Théâtre

Brasserie - Restaurant

Vous y trouverez...

votre boisson préférée
votre plat soigné
votre journal
votre revue

et VOS AMIS

RADIOS

Toutes réparations Service technique

hug

Musique NEUCHATEL

AU PAVILLON la friture Fr. 3.80

Club d'échecs de Neuchâtel

CONSEILS pratiques et théoriques aux nouveaux membres, chaque mercredi à 20 h. 15,

au Cercle National

La Cave Neuchâteloise

Terreaux 7

Aujourd'hui la poularde pochée au riz

sauce suprême

Escargots d'Areuse

Dégustation tous les jours

Ecriteaux
Baux à loyer

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

La Compagnie de la Saint-Grégoire

joue

l'histoire de VASCO

de G. Schehadé

Mise en scène de Jean Kiehl - Décors et costumes de Marcel North - Régie sonore de Jean Borel

Au Théâtre de Neuchâtel

vendredi 27 septembre, à 20 h. 30

Location : Agence Strubin et à l'entrée

NETTOIE TOUS VÊTEMENTS

TEINTURERIE OBRECHT

STOPPAGE ET RÉPARATION

SEYON 5b TEL. 52240 NEUCHATEL

ÉCOLE CLUB MIGROS

16, rue de l'Hôpital, Neuchâtel - Tél. 5 83 45

Reprise de l'activité du

Club des plus âgés

Etablissement du programme hiver 1957-1958 ; nomination du comité responsable.

Invitation à toutes personnes de plus de 60 ans

Jeudi 26 septembre, à 14 h. 30

16, rue de l'Hôpital
3me étage (ascenseur)

COURS DU SOIR

Rentrée d'automne : lundi 30 septembre

Préparation aux examens de français, d'allemand, d'anglais ainsi que de sténo-dactylographie, de comptabilité et de correspondance. Leçons d'italien et d'espagnol. Nouveaux cours dans tous les degrés.

Plus de 25 ans d'expérience.
Des centaines de références.

ECOLE BENEDICT - NEUCHATEL

MOTO AUTO-ÉCOLE

R. Kessler - J. Rindisbacher

Tél. 5 44 42

Les HALLES ignorent la volaille congelée

Vous aussi faites nettoyer vos vêtements chez

le teinturier à la mode **mode**

Neuchâtel usine : tél. (038) 5 31 83
Magasin : sous l'Hôtel du Lac
Rue du Trésor 2 : Blanchisserie Liégeois
Portes-Rouges 149 : H. Knutti, coiffeur
Parcs 56 : R. Wicky, coiffeur
Evole 5 : Di Paolo et Meier, tailleurs
Serrières : Société de consommation

Vos films à développer chez

Photo Attinger

(à côté du cinéma Studio)

Tél. 5 15 76 Neuchâtel

Grand choix d'appareils et caméras
Tous travaux d'amateur

---

hôtel **le Home** *pension sans alcool*

RESTAURANT - CUISINE TRÈS SOIGNÉE

Sur demande : Nous servons des repas végétariens.

Avenue de la Gare Neuchâtel
Tél. (038) 5 18 34

FÊTE DES VENDANGES

Théâtre de Neuchâtel

les 3, 4 et 5 octobre 1957, à 20 h. 30,

pour entrer dans la danse, les joies annexes présentent :

LES 4 BARBUS

et une grappe de fantaisie avec **Alex Billeter, les Perdido, Bovard, les Harmonica-Brothers** et

MISS LABELLE

Prix des places : Fr. 2.25 à 6.75

Location dès aujourd'hui : Agence Strübin, Librairie Reymond Tél. 5 44 66

PRÊTS

de 200 à 2000 fr. sont accordés TOUT DE SUITE à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Remboursements mensuels. Discrétion garantie. — Consultez-nous. Timbre réponse. CREDITS - OFFICE GÉRARD M. BOOS, Petit-Chêne 36, LAUSANNE. Tél. (021) 23 28 38.

Savez-vous, Madame, qu'une teinture mal faite durcit vos traits ? Faites teindre vos cheveux chez le spécialiste

François

COIFFEUR DE PARIS

DAMES - MESSIEURS

Saint-Maurice 2, Neuchâtel - Tél. (038) 5 18 73

AUTO-ÉCOLE **A. BLÄTTLER**

Auto - Camion - Autocar
Champ-Bougin 34
Tél. 5 73 30 - Neuchâtel

HÔTEL-RESTAURANT LA SAUGE

Cudrefin

Tous les soirs, jeudis exceptés,

LES SPÉCIALITÉS DU CHEF

Saltimbocca alla Romana,
Cordon bleu,
Poulet au whisky,
Brochet au four.

SALLE A MANGER CHAUFFÉE
Tél. (037) 8 61 20

CERCLE STÉNOGRAPHIQUE

Stolze-Schrey

SYSTÈME UNIFIÉ

Sous-section de la Société suisse des employés de commerce

Nous organiserons prochainement

DES COURS POUR DÉBUTANTS
DES COURS D'ENTRAÎNEMENT

de sténographie allemande, française, italienne et anglaise

NEUCHATEL

Untersektion des Schweiz. Kaufm. Vereins

Nächstens beginnen

ANFÄNGERKURSE
ÜBUNGSKURSE

für deutsche, französische, italienische und englische Stenographie

Les inscriptions sont reçues dès lundi 23 septembre

au local de la Société suisse des employés de commerce, rue de la Treille 3, 3me étage

---

Renouvellement des abonnements à la Feuille d'avis de Neuchâtel pour le 4me trimestre de 1957

Nous prions nos lecteurs dont l'abonnement arrive à échéance le 30 septembre prochain d'utiliser le bulletin de versement qui leur a été remis par nos porteuses ou qu'ils trouveront encarté dans leur journal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

du 1er octobre au 31 décembre 1957

Fr. 8.25

Les abonnements qui ne seront pas payés le 15 octobre 1957 feront l'objet d'un prélèvement par remboursement postal.

Administration de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»
Compte postal IV 178

Union commerciale

UN NOM QUI DEMEURE

◆

UNE GARANTIE DE SUCCÈS

◆

MEMBRE DE LA **FÉDÉRATION ROMANDE DES EMPLOYÉS**

LE

14 OCTOBRE

s'ouvrent à l'Ecole supérieure de commerce, Beaux-Arts 30, les

Cours commerciaux du soir

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

du 23 septembre au 3 octobre dès 18 h., au local de la société, Coq-d'Inde 24, tél. 5 32 39

Pendant la journée, tél. 5 77 51

Crédit Foncier Vaudois

Emission d'un emprunt

4 1/4 % série 21, 1957, de Fr. 15 000 000

destiné au financement de ses prêts hypothécaires en 1er rang

Conditions de l'emprunt :

Durée : 12 ans ferme
Coupures : de Fr. 1000.- et Fr. 5000.- au porteur
Cotation : aux principales bourses suisses

Prix d'émission :

99 %

plus 0,60 % timbre fédéral

Délai de souscription :
du 24 septembre au 2 octobre 1957, à midi

Crédit Foncier Vaudois **Banque Cantonale Vaudoise**

Les souscriptions sont reçues sans frais auprès des banques susnommées et autres établissements bancaires où l'on peut se curer le prospectus et les bulletins de souscription.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le débat sur la loi-cadre

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le président ne peut espérer un vote massif

Toute la question est de savoir si les leaders nationaux auront assez d'autorité sur leurs propres groupes pour les obliger à faire honneur à leurs engagements pris en conférence de la table ronde. Chez les socialistes la traditionnelle discipline de vote autorise à penser que pas une voix ne fera défaut à M. Guy Mollet. Pour les autres partis, et notamment au centre-droit les prévisions sont moins optimistes et ni chez les indépendants, ni à fortiori chez les gaullistes, M. Bourgès-Maunoury ne saurait espérer ce ralliement massif qui donnerait au vote final le caractère d'une manifestation d'unité nationale.

Ceci dit, le projet de loi-cadre conserve de très fortes chances d'être adopté mais à une majorité beaucoup moins étoffée que le souhaite sûrement le président du Conseil.

M.-G. G.

Little Rock : nouveaux incidents

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

C'est ce que voulait éviter M. Faubus

A Sea Island, où se tient la conférence des gouverneurs des Etats du Sud, M. Faubus, gouverneur de l'Arkansas, a déclaré que les incidents de lundi sont précisément ce qu'il voulait éviter en faisant intervenir la troupe. « La police fédérale a dû intervenir pour rétablir l'ordre, bien que le maire ait affirmé que la police municipale était à la hauteur de sa tâche. »

Ferme déclaration du président Eisenhower

NEWPORT, 23 (A.F.P.). — Le président Eisenhower a fait lundi soir la déclaration suivante au sujet des désordres qui se sont produits à Little Rock (Arkansas).

« Je tiens à éclaircir plusieurs points concernant les faits regrettables qui se sont produits au lycée central de Little Rock.

1. La loi fédérale et les ordonnances d'un tribunal fédéral portant application de la loi ne peuvent pas être tournées impunément en dérision par quelque individu ou quelque bande extrémiste que ce soit.

2. Je suis prêt à employer toute la puissance des Etats-Unis, y compris la force en cas de nécessité, pour empêcher toute violation de la loi et pour appliquer les décisions du tribunal fédéral.

3. Tout bon Américain doit naturellement espérer que le sens américain de la justice et du fair play triomphera dans cette affaire. Ce serait un malheur pour notre pays, ici comme à l'étranger, si les écoliers ne pouvaient aller à l'école que sous la protection de gardes armés.

4. J'exprime à nouveau ma certitude que les citoyens de Little Rock et de l'Arkansas respecteront la loi et ne permettront pas que des extrémistes violent la loi et troublent l'ordre. »

Vers l'intervention des troupes fédérales

D'autre part, le président Eisenhower a signé, lundi soir, une proclamation ordonnant que cesse toute activité entravant l'application de la loi prévoyant l'intégration scolaire à Little Rock.

M. Hagerty, chef de presse de la Maison-Blanche, a précisé à ce propos qu'il était peu vraisemblable que les troupes fédérales soient envoyées à Little Rock dès lundi soir.

Il a souligné que l'ordre du président était le préliminaire légal qui permettrait à M. Eisenhower d'appeler les troupes fédérales, mais qu'il ne signifiait pas nécessairement que des troupes seraient utilisées.

M. Eisenhower a signé sa proclamation à 22 h. 23 G.M.T. peu après avoir annoncé qu'il utiliserait les pouvoirs à sa disposition pour faire respecter la loi à Little Rock.

Le naufrage du « Pamir »

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Une des plus belles unités de la marine à voile

Le « Pamir » est un vieux vaisseau: 52 ans. C'est aussi (ou c'était) un des derniers et des plus illustres représentants de la famille des grands voiliers.

Construit à Hambourg en 1905, le « Pamir » jaugeait 3103 tonneaux et mesurait 105 mètres de long sur 14 de large, la superficie de ses voiles atteignait 3600 mètres carrés.

Dans tous les grands ports du monde, on se souvient de la haute et imposante silhouette du beau voilier à quatre mâts, ces quatre mâts que la tempête vient d'abattre en plein Atlantique Nord.

En 1948, la reine d'Angleterre et le duc d'Edimbourg avaient rendu visite au vétéran, qui faisait escale à Londres.

Au lieu de terminer sa carrière, comme tous ses semblables, dans un cimetière de bateaux ou dans quelque port de plaisance, ou encore comme navire-musée, le « Pamir » avait repris du service, la vieillesse venue. Il servait de navire-école pour les cadets de la marine marchande allemande, et ne dédaignait pas, à l'occasion, de rendre encore quelques services supplémentaires.

C'est ainsi, qu'au cours de son dernier voyage, il avait chargé près de 4000 tonnes de blé argentin à destination de Hambourg.

La seule modification qui lui avait été apportée consistait en l'adjonction d'un petit moteur Diesel de sous-marin, qui était bien incapable d'aider le lourd bâtiment à affronter une grande tempête.

53 cadets à bord

C'est pourtant une tempête que le « Pamir » devait rencontrer sur le chemin du retour d'une très belle croisière en Amérique du Sud. Venant de Buenos-Aires, et alors qu'il n'était plus très loin du terme de son voyage, Hambourg, le voilier se trouva pris au milieu d'un ouragan, avec les 93 personnes qui avaient fait confiance à la solidité de sa coque et à l'habileté de son capitaine : un capitaine dont c'était le premier voyage à bord du voilier, mais dont tout le monde s'accorde, dans la marine allemande, à louer la compétence et l'expérience.

Il avait une lourde charge : non seulement conduire son navire, mais aussi enseigner l'art de la navigation et ses finesses aux cadets qu'il avait pris à bord.

Ces cadets étaient au nombre de 53. Deux d'entre eux n'avaient que 16 ans. Cette croisière dans l'Atlantique était leur premier voyage...

Cinq survivants retrouvés

LONDRES, 23 (Reuter). — La compagnie d'assurances Lloyds, à Londres, a reçu lundi soir une information annonçant que le navire américain « Saxon » a repéré et pris à son bord cinq survivants du voilier allemand « Pamir » qui a fait naufrage à près d'un millier de kilomètres à l'ouest des Açores. Les cinq membres de l'équipage du quatre-mâts ont été repêchés à 21 h. 30 (heure suisse), à 960 km. à l'ouest des Açores.

Une autre embarcation avait été mise à la mer

NEW-YORK, 24 (Reuter). — Le garde-côte américain « Absecon » a confirmé lundi soir que le cargo américain « Saxon » des messageries « Isbrandtsen » avait recueilli cinq survivants et cinq morts du voilier allemand « Pamir ». Ces hommes se trouvaient à bord d'un canot de sauvetage. Ils ont déclaré qu'une autre embarcation avait été mise à la mer avec 25 autres membres de l'équipage du quatre-mâts en perdition. Ils aperçurent des signaux lumineux, mais ne savent pas ce qu'il est advenu de leurs camarades.

Un porte-parole de la « Isbrandtsen Line » à New-York a déclaré que le « Saxon » avait reçu l'ordre de croiser dans la zone du naufrage afin de rechercher d'éventuels autres survivants.

La Grèce ne participera pas à la conférence balkanique

ATHÈNES, 23 (A.F.P.). — La Grèce a refusé de participer à la conférence balkanique proposée par la Roumanie.

Le refus de la Grèce a été communiqué officiellement hier matin par M. Constantin Tsatsos, ministre des affaires étrangères par intérim, à M. Ion Drinceanu, ambassadeur de Roumanie à Athènes.

Contrairement au maréchal Tito qui estimait que les problèmes en suspens ne devaient pas constituer un obstacle à la collaboration des Etats balkaniques, le président du Conseil grec, M. Constantin Caramanlis, déclare dans sa réponse que la Grèce entend obtenir au préalable le règlement de ses différends avec les Etats balkaniques voisins et la disparition des motifs qui maintiennent un état de tension dans les Balkans, M. Caramanlis souligne que les efforts de la Grèce pour parvenir à cette fin n'ont jamais trouvé un écho favorable auprès des autres Etats balkaniques et rappelle, notamment, que certains Etats limitrophes n'ont jamais cessé d'ailleurs d'envoyer des espions et des saboteurs en Grèce.

THAILANDE (Siam)

Poursuite de la lutte contre les communistes

BANGKOK, 23 (Reuter). — M. Nai Pote Sarasin, nouveau premier ministre de Thaïlande, délégué par le roi, a déclaré lundi dans une interview que son gouvernement envisageait « de poursuivre les activités communistes en Thaïlande et d'y mettre fin ».

L'enquête portera surtout sur l'appui accordé par les communistes au parti de gauche.

Les déclarations de M. Sarasin confirment l'opinion des observateurs de Bangkok selon laquelle la junte militaire qui, la semaine dernière, renversa M. Phiboul Songgram, a l'intention d'adopter une attitude ferme à l'égard de l'organisation thai favorable à la Chine communiste. Le parti communiste est déjà interdit en Thaïlande.

M. Sarasin a ajouté qu'il s'opposerait à la reconnaissance de la Chine communiste, parce que ce pays a été flétri comme agresseur par les Nations Unies et parce que l'attitude de la Chine « n'est pas amicale » à l'égard du monde libre. Il a accusé les Chinois de mettre sur pied des forces « dangereuses pour cette région ». Le premier ministre a dit enfin, qu'il ne pensait pas que la Thaïlande tirerait quelque avantage d'échanges commerciaux avec la Chine.

Informations suisses

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Une nouvelle loi pour les chemins de fer

Notre correspondant de Berne nous écrit :

La loi sur les chemins de fer date de 1872. Qu'elle ne réponde plus aux exigences actuelles, qui donc en douterait ?

Elle fut élaborée à une époque où l'on était fondé à croire que l'avenir appartiendrait à la voie ferrée jusqu'à la consommation des siècles. La route n'était alors que le domaine du piéton ou du chariot dont l'allure n'avait guère varié depuis Mérovée et les rois fainéants. Aujourd'hui, tout est changé. Et il est grand temps d'adapter le droit au fait.

Une revision des dispositions légales se justifie

Sans doute, la législation n'est-elle pas restée exactement ce qu'elle était durant les 85 dernières années. Aux dispositions fondamentales se sont ajoutées une série de textes législatifs dont les plus récents règlent les conditions d'une aide fédérale aux entreprises ferroviaires en difficultés. Car le chemin de fer ne bénéficie plus du monopole de fait qui lui assurait une situation dominante parmi les moyens de transport. Certaines des obligations et des charges qu'il assumait alors sans inconvénient deviennent aujourd'hui, en raison de la concurrence à laquelle il est exposé, des servitudes qui ne se justifient plus. Voilà pourquoi, une revision des dispositions légales s'impose. Elle fut entreprise en 1936 déjà et fut interrompue par la seconde guerre mondiale. Reprise en 1945, elle aboutit au projet que, par un message du 3 février 1956, le Conseil fédéral a soumis aux Chambres et d'abord au Conseil des Etats.

But et étendue de la revision

Dans ce message, le gouvernement définit ainsi le but et l'étendue de la revision :

« Il s'agit essentiellement de supprimer ou d'alléger certaines obligations imposées aux chemins de fer au profit des administrations publiques de la Confédération ou des cantons. A cet égard, il convient de supprimer ou de répartir différemment celles des charges qui n'avaient de raison d'être qu'aussi longtemps que les chemins de fer bénéficiaient d'un monopole des transports. »

La nouvelle loi, qui comprend près de 90 articles, traite une matière fort compliquée. Les rapporteurs de la commission, MM. Bratschi, socialiste bernois, et Rosset, radical neuchâtelois, en présentent les données essentielles. Le rapporteur de langue française, après avoir rappelé que le réseau dit « privé » — en réalité, les charges en sont supportées en majeure partie par des corporations de droit public, cantons ou communes — n'est guère inférieur, en dimensions, au réseau étatisé, insiste sur la nécessité de chercher une solution assez souple, adaptée aux conditions régionales. Or certaines régions, le canton des Grisons par exemple ou les deux Appenzell, ne sont desservies que par des lignes « privées » et fort onéreuses. Il en résulte, dans les tarifs, des inégalités qui ont de graves conséquences économiques, le prix des transports étant souvent déterminant pour l'implantation d'une industrie dans telle ou telle région.

En outre, au temps du monopole, les chemins de fer ont accepté d'élaborer leurs tarifs en tenant compte non pas d'exigences purement commerciales, mais sociales ou économiques. Que l'on songe par exemple aux abonnements pour écoliers ou pour ouvriers.

Une saine politique des transports

Bref, il appartient aujourd'hui au législateur de considérer les conditions nouvelles pour régler les rapports entre les chemins de fer et l'Etat, éliminer de la législation les dispositions surannées pour définir plus nettement les principes qui doivent permettre de fonder une saine politique des transports.

Deux députés, MM. Trueb, indépendant de Zurich, et Buri, agrarien bernois, ouvrent le débat général, le premier pour regretter que le projet ne fraie pas la voie à la coordination des moyens de transports, le second pour rappeler les sacrifices du canton de Berne en faveur de ses chemins de fer privés et recommander les lignes non étatisées à la bienveillance de la Confédération.

G. P.

Monarchie anglaise : nouvelles critiques

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« Cela m'horripile »

John Osborne conclut : « Cela m'horripile et me déprime de voir en Grande-Bretagne autant de cerveaux vides et de vies inutiles entretenir cette industrie idiote tandis que nul n'a assez d'esprit pour la tuer dans le fou rire ou d'honnêteté pour lui résister. Bien qu'il puisse lui en coûter quelques voix, le Labour devrait comprendre qu'un parti socialiste qui n'est pas républicain ne demande pas beaucoup de bon sens ou d'intelligence à ses adhérents éventuels. »

Un célèbre écrivain

Agé d'une trentaine d'années, John Osborne est devenu célèbre en quelques semaines, il y a deux ans, lorsque fut présentée sa pièce « Look back in Anger » qui évoquait le « malaise » des jeunes générations anglaises. Sa seconde pièce, « The Entertainer », jouée par sir Laurence Olivier, a été un triomphe. John Osborne signale que dans cette pièce une des répliques avait été considérée comme antimonarchique. Elle l'aurait été bien davantage, précise-t-il, sans le lord chambellan (chargé de la censure théâtrale).

John Osborne, après un divorce, a épousé il y a trois semaines, la jeune actrice de cinéma et de théâtre Mary Ure.

NATIONS UNIES

L'affaire hongroise à nouveau à l'ordre du jour

NEW-YORK, 23 (Reuter). — Examinant les recommandations du bureau, l'Assemblée générale a décidé par 57 voix contre 10 et six abstentions d'inscrire la question hongroise à l'ordre du jour de la session. Avant le vote, le délégué hongrois, M. Peter Mod, a déclaré que la question hongroise « était maintenue artificiellement dans l'ordre du jour ». Il a affirmé que la paix et l'ordre règnent dans son pays. Le peuple hongrois demande que « tous, y compris les Nations Unies, lui permettent de travailler dans la paix et la tranquillité ».

ALLEMAGNE DE L'OUEST

Un général mis à pied pour ne pas s'être montré patient

BONN, 23 (D.P.A.). — M. Franz-Josef Strauss, ministre fédéral de la défense, a laissé clairement entendre, en fin de semaine, que les officiers supérieurs de la Bundeswehr sont subordonnés, eux aussi, à leur ministre civil respectif. M. Strauss vient de démettre de ses fonctions le général de brigade Burkart Mueller-Hillebrand, chef du personnel militaire de la Bundeswehr, pour avoir « ignoré ce principe ».

Sous d'énormes manchettes, les journaux du dimanche, faisant état de cet incident, parlent d'une « mesure draconienne » du ministre Strauss qui vient de démontrer par là « qui est le maître chez lui ».

Le général Mueller-Hillebrand avait été convoqué par le ministre Strauss « en tenue de service » pour faire rapport. Le ministre ayant été retardé à cause d'une affaire urgente, le général, après avoir attendu vainement une demi-heure, repartit à son domicile. Peu après, on le fit chercher une nouvelle fois. Le ministre lui fit comprendre qu'il entendait que ses ordres soient respectés. Lui, Strauss, a dû maintes fois patienter avant d'être reçu par le chancelier. Il lui est même arrivé d'attendre plus de deux heures.

Les conservateurs veulent remonter la pente

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Mais, comme l'a remarqué le candidat conservateur battu, Francis Dashwood, l'organisation locale du parti tory était si mauvaise, si « pathétiquement médiocre », que l'on ne pouvait s'attendre qu'à un cuisant échec. Il convient toutefois de remarquer que, s'il y eut défaite conservatrice à l'élection partielle de Gloucester, il n'y a pas eu à proprement parler de victoire travailliste. Evidemment, le candidat du Labour, Jack Diamond, l'a emporté de haute main, et pourtant les socialistes n'augmentèrent leur majorité que de deux cinquièmes d'un pour cent des voix, ce qui, comme l'observait le « Daily Telegraph », est « spectaculairement insignifiant ». Ce sont les libéraux qui s'affirmèrent les grands vainqueurs de cette joute électorale, probablement parce que les Britanniques dans leur majorité se fatiguent et même se dégoûtent de voir les politiciens des deux principaux partis passer leur temps à s'accuser mutuellement de tous les péchés d'Israël et oublier le pays.

Un pair d'allure pickwickienne et de tempérament solide

Il n'en reste pas moins qu'en accumulant les Gloucester aux Tonbridge et les défaites aux insuccès, les conservateurs risquent de perdre la partie pour de bon aux élections générales de 1959. Ils ont moins de deux ans pour remonter la pente, redonner confiance au pays, effacer les fautes d'Eden et éviter qu'une Grande-Bretagne essoufflée ne retombe dans les affres du socialisme. L'apathie et l'indolence qui règnent dans les rangs conservateurs seront-elles surmontées à temps ?

Comme Churchill en 1946 qui, comprenant les leçons de la défaite de l'année précédente, nomma lord Woolton à la tête du parti conservateur — et Woolton devint l'artisan de la victoire de 1951 —, Harold MacMillan vient de choisir lord Hailsham pour succéder à Oliver Poole — très critiqué — à la direction du mouvement tory. Lord Hailsham aura, dans un court espace de temps, une tâche redoutable, mais l'on assure qu'il est de la même trempe qu'un Woolton.

Lord Hailsham est un conservateur de choc, extrêmement indépendant, qui sait parler à la foule (on prétend qu'il est présentement le meilleur orateur de Grande-Bretagne) et soutenir avec n'importe quel théoricien socialiste une âpre discussion idéologique, mais qui peut aussi s'adonner à la poésie ou, plus bucoliquement, à la culture de son jardin. Sous des allures pickwickiennes et très « héros de Dickens », ce pair est un brillant érudit. On lui a prêté des opinions fabiennes, et c'est un fait qu'il défend volontiers une politique de gauche sur le plan national ; par contre, dans les affaires internationales, il ne cache pas ses sentiments d'homme de droite. C'est ainsi qu'il a toujours défendu la politique de Munich.

En nommant un pair à la présidence du parti, MacMillan cherche à faire oublier l'absence dans le cabinet du marquis de Salisbury qui, on s'en souvient, démissionna avec fracas lorsque l'hôte du 10 Downing street ordonna la libération de l'archevêque cypriote Makarios. Certes, Hailsham jouit d'une réputation d'indépendance, voire de versalité et de manque d'orthodoxie, bien établie. Et cependant, pour réorganiser le parti tory, il fait parfaitement l'affaire. Ses fortes convictions religieuses et son caractère très personnel lui vaudront les sympathies de tous ceux qui estiment que l'arène politique brille par son absence d'hommes de foi et de courage moral. Les anti-Américains, presque plus nombreux à Londres dans les rangs de la droite que dans ceux de la gauche, l'apprécieront, car Hailsham ne craint pas de critiquer Washington ouvertement quand il le juge nécessaire, mais d'un autre côté les pro-Américains ne peuvent oublier que sa mère est originaire du Tennessee.

Avant la conférence des conservateurs à Brighton

La nomination de lord Hailsham à la tête du parti tory coïncida à Londres avec un petit remaniement de cabinet. Jusqu'ici ministre de l'éducation, Hailsham devient lord président du conseil. Il occupera de la sorte un double poste d'importance primordiale. C'est Geoffrey Lloyd, qui fut écarté par sir Anthony Eden en décembre 1955, qui le remplace à l'éducation. Deux autres postes de ministres ont été créés, de telle manière que le cabinet MacMillan en compte maintenant dix-neuf au lieu de dix-sept. « Moyenne d'âge : cinquante-trois ans », précisent les indiscrets.

La première tâche de lord Hailsham, en tant que président du parti conservateur, sera de se rendre à Gloucester pour entreprendre sur place une enquête sur les causes de la défaite tory. Il est clair qu'il s'agit d'une lourde tâche. Il ne suffira pas en effet d'enquêter et de conclure, il faudra encore remédier. Ainsi que le montre le « Sunday Times » dans son dernier éditorial, l'étendard conservateur, bien loin d'attirer de nouveaux électeurs, ne réussit même plus à retenir ses partisans habituels. Les tories sont en train de perdre les classes moyennes qui constituaient jusqu'ici leur clientèle la plus stable et la plus solide. L'électeur conservateur, trompé et dégoûté, demande que le « conservatisme » s'attache, comme le promet son nom même, à mieux conserver. Il enrage de le voir céder devant toutes les revendications syndicales, les plus gigantesques comme les plus minimes.

La seconde tâche de lord Hailsham sera de s'imposer à la conférence annuelle du parti conservateur à Brighton, le 10 octobre prochain. Du fait de la précaire situation électorale du mouvement tory, cette conférence revêtira une grande signification. On attend de MacMillan qu'il redonne confiance aux militants chez qui le pessimisme gagne régulièrement en ampleur. Le « Daily Mail » enchaîne : « Nous voulons qu'à cette conférence les orateurs parlent de but en blanc, sans mettre des gants pour s'exprimer. Il faut que l'on y soit dur et que l'on clarifie l'atmosphère. »

Quatre au moins des huit membres que compte le groupe dit des « rebelles de Suez » participeront aux travaux de Brighton. Ces huit personnalités avaient quitté le parti, pour ne plus siéger à Westminster que comme conservateurs indépendants, en mai 1956, en signe de protestation contre « la capitulation du gouvernement devant le coup de force de Nasser ». On déclare que, suivant comment tournera l'affaire de Chypre, ils consentiraient à regagner les rangs tories. C'est un fait que les conservateurs ont besoin de toutes leurs forces s'ils entendent se maintenir au pouvoir en 1959, contre vents et marées, et contre la redoutable opposition électorale du parti travailliste qui, bien que « démodé et dépassé d'au moins vingt-cinq ans » comme le pense le chancelier de l'Echiquier Thorneycroft, continue de marquer des points et de renforcer sa menace, tout désuni, tout contradictoire et divisé qu'on le dit...

P. HOFSTETTER.

GENÈVE

Jean Galland n'a pas succombé immédiatement aux coups de ses assassins

Notre correspondant de Genève nous écrit :

Dès le début de l'enquête pratiquée sur place, après la découverte dans une petite propriété de la commune de Bellerive, du cadavre décomposé de Jean Galland, on avait eu l'impression que celui-ci n'avait pas succombé immédiatement sous les coups de ses assassins. Qu'il avait pu même avoir eu à endurer, de leur part, des sévices odieux.

Fait qu'il convenait de s'efforcer de tirer au clair, car il pourrait constituer une charge aggravante pour un crime qui, d'ailleurs, par lui-même, avait déjà un caractère des plus abominables.

Or, le professeur Naville qui a procédé, lundi matin, à l'autopsie de la dépouille de Jean Galland, a pu se convaincre qu'en tout cas, celui-ci avait été ligoté alors qu'il vivait encore. Sa mort a été provoquée, finalement, par une balle qui lui a été tirée dans la bouche et qui est ressortie derrière la tête.

Le professeur Naville pense que le malheureux commerçant d'Annemasse a dû vomir du sang pendant cinq à dix minutes avant d'expirer.

L'affaire Galland se dramatise encore au surplus. En effet, si elle a été inspirée uniquement par la vengeance, celle-ci se retourne maintenant contre les criminels eux-mêmes, la femme de Boricky, l'ancien beau-père de Galland, ayant succombé à une crise cardiaque, après avoir, au cours d'une scène dramatique, apporté à son mari, détenu à Annecy, des vêtements chauds et tenté de le réconforter de son mieux.

Ed. B.

Les négociations franco-égyptiennes

GENÈVE, 23. — Commencée après 17 heures, la réunion de lundi des négociateurs franco-égyptiens a pris fin à 20 heures. Après cette séance commune on apprenait que les deux délégations avaient abordé l'examen des problèmes culturels qui se posent entre les deux pays. La prochaine réunion aura lieu mardi matin.

CONFÉDÉRATION

La Suisse a présenté ses condoléances à la Norvège

BERNE, 23. — Le chef du département politique, le conseiller fédéral Max Petitpierre, accompagné du secrétaire général de ce département, le ministre Robert Kohli, et du chef adjoint du protocole, s'est rendu hier à midi auprès de l'ambassadeur de Norvège en Suisse pour lui exprimer les condoléances du Conseil fédéral et du peuple suisse à l'occasion du décès du roi Haakon VII.

BERNE

Deux voitures happent et écrasent un piéton

Les automobilistes ont pris la fuite

DAERSTETTEN, 23. — Dans la nuit de samedi à dimanche, peu après minuit, M. Hans Zimmermann, 78 ans, célibataire, qui rentrait chez lui au Weissenburg, a été écrasé et tué dans le village de Daerstetten. Selon les premières constatations, il semble que M. Zimmermann fut happé par une auto qui roulait à la descente et écrasé par une seconde voiture qui suivait. Les automobilistes paraissent s'être arrêtés, avant d'avoir décidé de prendre la fuite. La police recherche les automobilistes fugitifs.

★ Le Conseil fédéral a modifié le tarif douanier pour les fruits du Midi. Les nouveaux taux du droit par quintal sont les suivants : bananes 25 fr., autres fruits du Midi, y compris les grenades : 40 francs. Cet arrêté entre en vigueur le 1er octobre.

★ Lundi matin, Mlle Berthe Peterman, âgée de 71 ans, qui traversait la place de la Riponne sous la pluie, a été renversée par une camionnette et tuée sur le coup.

★ Un chasseur de Roveredo (Grisons) a réussi à abattre le plus beau cerf de la région du San-Bernardino. La bête pesait 180 kilos.

★ M. Paul Baldinger-Laube, âgé de 48 ans, père de 4 enfants, de Rekingen, qui travaillait dans une carrière, près de Mellikon, a été atteint malencontreusement et écrasé par une grue. Grièvement blessé, il est décédé peu après.

AVIS TARDIFS

Heute Abend spielen « DIE BOTEN »
« Geschlossene Gesellschaft »
20 h. 15 : Aula der Universität

Académie M. de Meuron
Cour de l'hôtel du Peyrou, Neuchâtel
Aujourd'hui :
Réouverture des ateliers
A 20 h.: DESSIN avec modèle vivant
par M. A. Ramseyer (P.S.A.S.)
A 20 h. : DESSIN PUBLICITAIRE
par M. A. Billeter, graphiste G.R.D.
Inscriptions et renseignements à l'entrée des ateliers

Bureau de la ville cherche pour remplacement de 4 à 6 semaines
dactylo
de langue maternelle française ou allemande. — Adresser offres écrites à case postale 561, Neuchâtel 1.

au 21

LA ROTONDE
Heute Abend, 20 h. 30
Gastspiel
des
Rudolf Bernhard Theater
STRÄFLING 501
Dieses einmalige Gastspiel dürfen Sie nicht versäumen, ein Abend voll Humor und Heiterkeit.
Vorverkauf : HUG & Co (5 72 12)
und an der Abendkasse.

Institut RICHÈME
DANSE
et
culture physique
Cours et leçons
Renseignements et inscriptions : Pommier 8 - Tél. 5 18 20

Nous engageons pour tout de suite
jeunes ouvrières
pour différents travaux d'atelier.
S'adresser à Huguenin & Folletête, Portes-Rouges 163, Neuchâtel, tél. 5 41 09.

L'ESCALE
Mardi et mercredi 2 h.

24 septembre

Aujourd'hui

SOLEIL lever 6.19 coucher 18.25

LUNE lever 7.07 coucher 18.31

AU JOUR LE JOUR

Les trois décis des mathématiciens

Nous avons eu le plaisir, dimanche, de déjeuner dans un hôtel de la ville, avec les mathématiciens qui participaient au 137me congrès de la Société helvétique des sciences naturelles. Tout en mangeant nous causâmes de tout sauf de mathématiques, ce dont le soussigné était fort heureux car il n'a jamais eu la bosse de cette science et se contente de bien savoir son livret par cœur.

Vint le moment où il fallut commander ce que nous désirions boire.

— Un quart de... demandai-je au garçon d'un ton décidé.

— Rien, déclara, après quelque hésitation, un mathématicien de la cité de Calvin qui, à la fin du repas, refusa catégoriquement l'excellent café qui lui était offert et eut beaucoup de peine à se faire comprendre — tant ce qu'il commanda était imprévu — en demandant une tasse de lait.

A ma gauche se trouvait un jeune mathématicien de Paris, momentanément fixé à Zurich. Il s'enquit de savoir s'il pouvait boire du vin blanc du pays.

— Du Neuchâtel ? Certainement, lui répondit le garçon.

— Alors, apportez-m'en trois dixièmes, déclara-t-il.

A ma grande surprise, le garçon ne manifesta aucun étonnement et s'empressa d'exécuter la commande.

En toute sincérité, c'était bien la première fois que j'entendais commander trois dixièmes de Neuchâtel. Et je ne pus m'empêcher de faire cette réflexion : — Ainsi, il n'y a pas que les journalistes pour avoir la déformation professionnelle ; les mathématiciens en sont aussi atteints, ce qui est une grande fiche de consolation.

C'est égal, quand je voudrai boire du Neuchâtel, je m'en tiendrai à la vieille, mais toujours bonne formule :

— Garçon, trois décis, s'il vous plaît.

Car on est mathématicien ou on ne l'est pas.

NEMO.

LE MENU DU JOUR

Consommé vermicelles
Œufs à la tripe
Epinards en branches
Pommes nature
Ananas

... et la manière de le préparer

Œufs à la tripe. — Eplucher et couper en rondelles 250 gr. d'oignons, les jeter dans du beurre chaud et, avant qu'ils ne blondissent, les fariner et les arroser d'un verre de lait chaud. Assaisonner cette sauce, tourner sur le feu jusqu'à belle consistance. Ajouter alors quatre œufs durs coupés en tranches, laisser mijoter quelques minutes, aciduler avec un filet de vinaigre et servir chaud.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 23 septembre. Température: moyenne: 15,9; min.: 15,3; max.: 17,5. Baromètre: moyenne: 718,7. Eau tombée: 23,7. Vent dominant: direction: sud ouest; force: modéré à assez fort. Etat du ciel: couvert, pluies.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

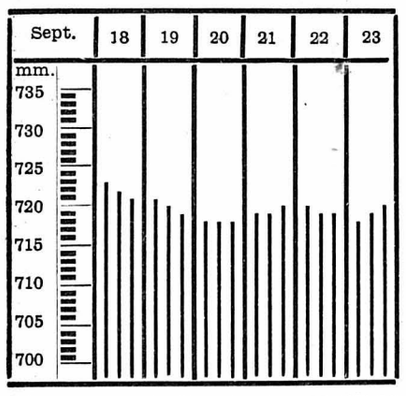

Niveau du lac du 20 sept., 6 h. 30: 429.20
Niveau du lac du 22 sept., 6 h.: 429.20

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, nord et centre des Grisons: Nuageux à beau. En plaine, températures comprises entre 15 et 20 degrés durant la journée. Vent du secteur ouest à sud-ouest, fort en montagne, modéré à faible en plaine.

Sud des Alpes et Engadine: Ciel s'éclaircissant tout d'abord. Au cours de la journée, nouvelle augmentation de la nébulosité. Plus tard quelques précipitations locales. Encore doux.

Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 20 septembre 1957, le Conseil d'Etat a : nommé M. Marcel Banderet, actuellement secrétaire-adjoint à la caisse cantonale de compensation, aux fonctions de deuxième secrétaire au département de l'instruction publique ; autorisé M. Jean-Pierre Bornand, domicilié au Locle, à pratiquer dans le canton en qualité de pharmacien ; délivré le diplôme cantonal de technicien - mécanicien à MM. Hans Hopf, domicilié à Cerlier; René Menzel, domicilié à Neuchâtel; Jacques Perrenoud, domicilié à la Chaux-de-Fonds ; le diplôme cantonal de technicien-horloger à M. John Gilland, domicilié à la Chaux-de-Fonds.

Proclamation d'un député

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 20 septembre 1957, le Conseil d'Etat a proclamé député au Grand Conseil pour le collège de Boudry, M. Francis Boget, mécanicien, domicilié à Cortaillod, 1er suppléant de la liste socialiste, en remplacement de M. Adrien Châtelain, démissionnaire.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

Spectacles de théâtre chrétien

(sp) L'Alliance évangélique qui groupe les communautés de langue allemande de notre ville (Eglise réformée, Stadtmission et Eglise méthodiste) a fait appel à une troupe de théâtre chrétien qui s'intitule « Die Boten », pour une série de représentations qui viennent d'avoir lieu à la Grande salle des conférences avec le plus vif succès.

Les représentations ont eu lieu de lundi à vendredi soir avec un programme nouveau chaque soir.

C'est ainsi que « Die Boten » ont joué lundi : « Ihr werdet sein wie Gott », d'Armand Payot, mardi : « Gottes Utopia », de Stefan Andres, mercredi : « Wir kommen allein den Himmel », jeudi : « Das Abenteuer des Judas », de Robert Morel, et vendredi : « Totentanz », de A. Lippl.

Une chute à l'école ménagère

Hier, à 11 h. 50, l'ambulance de la police a transporté à l'hôpital Pourtalès une élève de l'école ménagère qui a fait une chute dans la cuisine de cette école. Elle souffre d'une distorsion d'un genou.

Une cycliste se casse une jambe

Une cycliste qui circulait sur le quai Godet, hier à 12 h. 05, a fait une chute une roue de sa machine s'étant prise dans le rail du tram. Souffrant d'une fracture ouverte à la jambe droite, elle a été transportée à l'hôpital Pourtalès par les soins de l'ambulance de la police.

VIGNOBLE

BOUDRY

Un jeune homme trouvé inanimé sur la route

Cette nuit à 24 h. 10, la police de Neuchâtel a conduit à l'hôpital Pourtalès un jeune homme, M. Jean-Claude Jost, né en 1934. Il a été trouvé gisant inanimé sur la route cantonale entre Boudry et Bevaix et souffre d'une forte commotion. M. Jost a probablement été renversé par un véhicule.

THIELLE-WAVRE

Réunion des commissions de police du feu

(c) Les représentants des commissions de police du feu et des corps de sapeurs-pompiers du district de Neuchâtel ont tenu leur assemblée annuelle à Thielle samedi dernier, sous la présidence de M. René Fischer, directeur de l'établissement cantonal d'assurance contre l'incendie.

Après l'appel et la lecture du procès-verbal, M. Bernasconi, expert cantonal des bâtiments a commenté les rapports des commissions du feu pour 1956 ; il rappela que les visites des bâtiments doivent être faites au cours du premier semestre et il recommanda de suivre de près le service du ramonage dans les communes de l'est du district; il orienta ensuite les délégués sur le contrôle des cheminées et des canaux de fumée et signala un nouveau procédé d'enlèvement du goudron dans les cheminées, procédé mis au point par M. Obrist, maître-ramoneur, qui tout en étant très efficace supprime le brûlage des canaux avec tous les inconvénients et risques qui en découlaient.

M. Max Haller, président de la fédération cantonale des sapeurs-pompiers traita le problème du système d'alarme en cas de sinistre et exposa ce qui a été réalisé récemment au Val-de-Ruz. Le major Bleuler déclara que le problème est à l'étude à Neuchâtel. Il est possible que les communes voisines pourront être reliées au nouveau système envisagé ce qui permettrait de gagner un temps précieux.

L'assemblée de 1958 aura lieu à Enges.

Au cours du diner, M. Ernest Röthlisber apporta le salut de l'autorité communale puis les délégués assistèrent à une démonstration du corps des sapeurs-pompiers de la localité. Ils purent se rendre compte des possibilités d'intervention lorsque les moyens dont dispose une petite commune sont utilisés judicieusement.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Pluie diluvienne

(c) Pendant toute la journée de lundi, une pluie diluvienne est tombée à la Chaux-de-Fonds, avec une rare violence.

A 18 h. 30, une panne d'électricité s'est produite privant de lumière la région des Crosettes et les quartiers sud de la ville.

VAL-DE-RUZ

La récolte des pommes de terre est déficitaire

(c) Les mauvaises conditions atmosphériques de l'été, notamment les pluies trop fréquentes, ont provoqué de gros dégâts aux cultures de pommes de terre. Par place le trente pour cent des tubercules est inutilisable. La récolte promettait pourtant d'être abondante.

DOMBRESSON

Inspection du corps des sapeurs-pompiers

(c) Samedi après-midi a eu lieu l'inspection du corps des sapeurs-pompiers, en présence d'un délégué de la Chambre cantonale d'assurance incendie et du Conseil communal.

Les conclusions de l'expert ont été formelles et encourageantes : le corps a bonne tenue !

La vente se prépare

(c) La semaine dernière a été constitué un comité d'organisation de la vente en faveur de la création d'un fonds pour une maison de paroisse. La vente aura lieu au début de novembre. Chacun est prié de s'y intéresser déjà. M. R. Zurcher a accepté la présidence du comité d'organisation qui nommera prochainement les diverses commissions qui se répartiront le travail.

Précisons que la société de couture travaille depuis plusieurs mois en vue de la vente.

Naissances

Monsieur et Madame Marcel ROBERT-GSCHWIND ont la joie d'annoncer la naissance

d'Isabelle

23 septembre 1957

Maternité Neuchâtel — Rue Haute 19 Colombier

Inauguration de nouveaux uniformes de pompiers à Cernier

M. Ch. Wuthier, président de commune, et les officiels à l'inspection.
(Phot. A. Schneider, Cernier)

Au tribunal de police du Val-de-Travers

(c) Le tribunal de police du Val-de-Travers a tenu audience lundi après-midi à Môtiers sous la présidence du juge Jean-Claude Landry, assisté de M. Pétremand, substitut greffier.

Collision

Dans une collision survenue le matin du 29 juin à la rue du Temple, à Fleurier, l'automobiliste R. B. de Saint-Sulpice et le motocycliste F. G. de Buttes étaient tous deux prévenus. F. en doublant par la droite la voiture de B. avait été violemment projeté à terre et fut relevé avec une fracture du poignet ainsi que diverses contusions.

Le tribunal n'a pas pu, en raison des thèses contradictoires et de l'absence de témoignages décisifs retenir de faute contre l'un ou l'autre des conducteurs qui ont donc été acquittés, les frais étant mis à la charge de l'Etat.

Vol

M. C. a volé du linge à l'étendage d'une valeur de 45 fr. à Couvet et a changé de place dans le canton sans une autorisation, nécessaire à sa qualité d'étrangère.

Renvoyée dans son pays d'origine par décision du département de police, M. C. a écopé de cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans, de 20 francs d'amende et de 26 fr. de frais.

L'attrait des cafés

Un jeune homme de Saint-Sulpice, R. B., a violé à deux reprises une interdiction de fréquenter les débits de boissons prononcée contre lui par le tribunal de céans la première fois dans la nuit du 25 au 26 août et la seconde dans la soirée du 21 septembre écoulé.

La conduite de B. s'étant améliorée depuis un certain temps, le juge ne l'a condamné qu'à cinq jours d'arrêts sans sursis bien entendu et aux frais par 22 francs.

Acquittement dans une affaire de faux témoignage

Agriculteur à la Vraconnaz, J. L. D. était prévenu de faux témoignage, éventuellement calomnie et injures et le ministère public avait pris contre lui des réquisitions tendant à la peine de trois mois d'emprisonnement, ceci à la suite d'une plainte de son beau-frère.

Témoin dans la procédure en divorce de ce dernier, J. L. D. avait porté sur le mari de sa sœur de très graves accusations quant à sa conduite, accusations qui n'ont jamais été corroborées par quiconque. D. les fondait sur... un tutoiement précoce avec des voisines et des clins d'yeux significatifs !

Trois témoins ont été entendus puis le mandataire du plaignant a demandé une condamnation de principe qui sauvegarde l'honneur de son client tandis que l'avocat de la défense préconisait principalement un acquittement et subsidiairement l'octroi d'une peine avec sursis, D. étant un homme honnête en même temps qu'un lamentable logicien.

Objectivement, le faux témoignage a été consommé alors que subjectivement les éléments du délit font défaut. En effet D. est convaincu (à tort) que ses allégations sont véridiques et, son cas étant tout à fait exceptionnel, il n'a même pas pu envisager un dol éventuel. C'est pourquoi il a été libéré de la prévention, les frais judiciaires étant néanmoins mis à sa charge par 130 fr.

Un chauffeur sans scrupule

G. K., automobiliste de Couvet, a tamponné, en descendant de la ferme Robert, la petite voiture de R. O., de Neuchâtel, qui circulait en sens inverse sur la route très étroite. Les dégâts ont été minimes. R. O. qui n'a pas klaxonné paiera 20 fr. d'amende et 15 fr. de frais.

Le 28 juillet, G. K., qui roulait à la rue du Patinage à Fleurier à une vitesse de 100 à 120 km. à l'heure, dépassa un motocycliste dans un virage puis continua sa course folle en direction des Petits Clos. Un gendarme qui se trouvait sur son trajet n'a pas osé l'arrêter de crainte de provoquer un accident.

A plusieurs reprises déjà, des plaintes ont été faites par des habitants de la région sur la façon absolument insensée avec laquelle G. K. circule dans les agglomérations.

Maintes fois condamné déjà en Argovie, à Saint-Gall et dans le canton de Neuchâtel pour perte de maîtrise, mise en danger de la circulation, vol d'usage, escroquerie, etc., K. a reconnu les faits. Sa seule défense fut de prétendre qu'il possède une voiture suffisamment puissante pour être bloquée sur le champ quand il circule à une telle vitesse.

En raison de la gravité du cas, du manque d'égards dont ce conducteur fait preuve envers les autres usagers de la route et de ses antécédents déplorables, G. K. a été puni de 100 francs d'amende et de 40 fr. de frais.

Lorsque le verdict sera entré en force, le tribunal transmettra le dossier au département des travaux publics de façon qu'on examine le retrait pour une durée indéterminée du permis de conduire à ce chauffeur sans scrupule.

Les résultats enregistrés à Fleurier au match de tir interdistricts

(c) Cette importante compétition cantonale neuchâteloise s'est déroulée à Fleurier les 21 et 22 septembre 1957 et était organisée par la société Les Armes-Réunies. L'élite des tireurs neuchâtelois était sur place, représentant les six districts du canton, tant pour le tir à 300 m. que pour celui à 50 m. au pistolet. Cinquante-quatre tireurs participaient à la première compétition et trente-huit à la deuxième. Le temps favorable permit d'homologuer d'excellents résultats, dont nous donnons ci-dessous les plus importants.

Match interdistricts 300 m. — 1. Le Locle, 250,200 p.; 2. Boudry, 249; 3. la Chaux-de-Fonds, 245,125; 4. Neuchâtel, 241,500; 5. Val-de-Travers, 239,857; 6. Val-de-Ruz, 227.

Match interdistricts 50 m. (pistolet). — 1. Val-de-Travers, 252 p.; 2. Val-de-Ruz, 250,666; 3. le Locle, 248,750; 4. Neuchâtel, 244,166; 5. Boudry, 243,600; 6. la Chaux-de-Fonds, 240,666.

Résultats individuels à 300 m. — *Maîtrises :* Hans Dennler, Hauterive, 535 p.; Pierre Berber, le Locle, 522; Marcel Berner, le Locle, 521; Jean-Pierre Gognaux, Cortaillod, 514; Pierre Habegger, Boudry, 512; Fritz Gfeller, Peseux, 506; Frédéric Perret, Neuchâtel, 502; Adrien Duperrex, le Locle, 501; Hans-Peter Morf, la Chaux-de-Fonds, 501; Georges Fatton, Neuchâtel, 499; Robert Switalski, Travers, 498; Aurèle Huguelet, Cernier, 498; Albert Matile, Boudry, 498; André Perrin, la Chaux-de-Fonds, 496; Bernard Stauffer, la Chaux-de-Fonds, 494.

Distinctions (300 m.). — Richard Giovannoni, la Chaux-de-Fonds, 260 p.; André Baillod, Boudry, 255; Fridolin Frischli, la Chaux-de-Fonds, 255; Jacques Thierrin, Couvet, 250; Germain Huguenin, la Chaux-de-Fonds, 250; Arthur Courvoisier, Fleurier, 248; Robert Gilliéron, Neuchâtel, 245; Frédy Vallon, Buttes, 245; Louis Müller, le Prévoux, 245; Henri Schreyer, Boudry, 242; Louis Ruckstuhl, la Chaux-de-Fonds, 242; Franz Péterli, le Locle, 241; Alfred Weber, Neuchâtel, 240; Walter Graden, Peseux, 239; Marius Humbert, Neuchâtel, 239; Maurice Raboud, Noiraigue, 239.

Champions cantonaux. — Champion cantonal à la carabine : Frédéric Perret, Neuchâtel, 506 p. — Champion cantonal au fusil : Hans Dennler, Hauterive, 535 points. — Debout à la carabine : Albert Matile, Auvernier, 152. — Debout au fusil : Hans Dennler, Hauterive, 171. — A genou à la carabine : Frédéric Perret, Neuchâtel, 174. — A genou au fusil : Pierre Habegger, Boudry, 183. — A terre à la carabine : Jacques Thierrin, Couvet, 182. — A terre au fusil : Marcel Berner, le Locle, 187.

Résultats individuels à 50 m. — *Maîtrises :* Hermann Otz, Noiraigue, 544 points; Pierre Galland, Neuchâtel, 531; Robert Pellaton, le Locle, 525; Robert Switalski, Travers, 517; Bernard Grüring, le Locle, 516; Henri Buchs, la Côte-aux-Fées, 509; Louis Roquier, Peseux, 503; Henri Cherpillod, Neuchâtel, 503; André Bourquin, Dombresson, 502; Jean-Louis Barrelet, Neuchâtel, 499; Maurice Voirol, la Chaux-de-Fonds, 496; Aurèle Huguelet, Fontaines, 492.

Distinctions (50 m.). — Claude Bourquin, Dombresson, 254 p.; Fritz Hadorn, la Chaux-de-Fonds, 253; Maurice Isenring, le Locle, 251; Franz Holzmann, Colombier, 249; Edmond Giroud, le Locle, 248; Charles Matile, Fontainemelon, 248; Walter Ruetsch, Saint-Aubin, 247; Frédéric Perret, Neuchâtel, 244; Linus Egger, Saint-Aubin, 242; Georges Monnier, la Chaux-de-Fonds, 240; Ernest Rossetti, le Locle, 240; Aimé Pfister, la Chaux-de-Fonds, 239; Emile Blanc, Buttes, 238.

Champion cantonal au pistolet de match : Jean-Louis Barrelet, Neuchâtel, 499 p.

Champion cantonal au pistolet d'ordonnance: Hermann Otz, Travers, 544 p.

JURA VAUDOIS

MAUBORGET

Issue mortelle

(c) Nous avons relaté hier l'accident de motocyclette dont MM. Lucien Jaquemet et Albert Perret avaient été les victimes, dimanche après-midi, au virage de la Magnenaz. Le premier, qui avait une artère sectionnée à une jambe, est décédé dans la nuit de lundi. Agé de 35 ans, il était garde de triage et père de deux enfants.

M. Perret, passager arrière, s'est fracturé l'os de la cuisse. Il est hospitalisé à Sainte-Croix.

SAINTE-CROIX

Collision

(c) Hier matin, deux commerçants de la localité, qui circulaient en voiture sur la place du Port, sont entrés en collision. Leurs véhicules ont été endommagés.

RÉGIONS DES LACS

BELLERIVE

Justice de paix

(sp) M. Henri Berthoud a été nommé greffier-substitut de la justice de paix du cercle de Cudrefin, en remplacement de M. Pierre Reuille, nommé greffier.

YVERDON

Un automobiliste blessé

(c) Hier après-midi, un automobiliste qui sortait de sa voiture, à la rue du Lac, a été heurté par un cycliste. Il a été coupé aux mains et la porte de son véhicule a été endommagée.

BIENNE

Une fillette grièvement blessée par un autocar

(c) Lundi à 11 h. 30, à la route de Boujean, la petite Ursula Zimmermann, âgée de 8 ans, domiciliée à la rue du Coteau 30 s'est jetée imprudemment contre un autocar genevois. L'infortunée fillette a été blessée aux bras et aux jambes et a subi très probablement une fracture du crâne. C'est dans un état grave qu'elle a été transportée à l'hôpital Wildermeth.

Grave collision d'un cycliste avec une voiture

(c) Un employé au service des transports de la ville, M. Frédéric Bourkard qui circulait à bicyclette est entré, dans la nuit de dimanche à lundi, en collision avec une auto à l'intersection des rues Dufour et du Jura. Le malchanceux cycliste qui a subi de graves blessures à la tête a été hospitalisé à Beaumont.

Un chien provoque un accident

(c) A 23 heures, dans la nuit de dimanche à lundi, un chien s'est lancé contre une moto à la rue Alexandre Moser, provoquant la chute du conducteur qui a été légèrement blessé. Et la machine a été endommagée.

Camion contre auto

(c) Lundi matin à 9 h. 30, un camion et une auto se sont accrochés au faubourg du Lac, près du Seefels. Il en est résulté des dégâts matériels.

Pour un ajournement du terme des déménagements

(c) Cet automne, 35 familles seront de nouveau sans abri et ne peuvent être protégées que par un moratoire ; en conséquence, une requête d'ajournement du terme des déménagements du 1er novembre 1957 à six mois au plus a été présentée au Conseil exécutif du canton de Berne.

Le Conseil municipal alloue des crédits

(c) Le Conseil municipal a alloué les crédits suivants :

15,318 fr. pour l'installation de W.-C. publics à l'ouest du nouveau pont de la Suze ;

3000 fr. pour les projets de travaux de béton armé destinés au garage municipal central, à la rue du Chantier ;

2000 fr. pour les projets de travaux de béton armé de la sous-station du Breuil du Service de l'électricité ;

500 fr. pour la pose définitive d'un éclairage approprié dans le Théâtre de poche de la rue Haute 1.

75me anniversaire

(c) La section de Bienne du Club alpin suisse compte 75 ans d'existence. Elle comprend actuellement, avec ses deux sous-sections de la Neuveville et de Büren, 850 membres.

LES TUILERIES

Clavicule cassée

(c) Un habitant de Pomy, M. O. Jeanneret, qui circulait à motocyclette dimanche matin aux Tuileries, en direction de Grandson, est tombé et s'est cassé une clavicule. Il a été hospitalisé à Yverdon.

JURA BERNOIS

Augmentation du nombre des remaniements parcellaires

(c) Le procédé classique du remaniement parcellaire, dit système d'arrondissement, tel qu'on l'appliquait dans le canton de Vaud par exemple, réclame une exécution en deux étapes.

Le canton de Berne a introduit une procédure simplifiée adaptée au vu de la population du Jura. Elle consiste essentiellement dans le fait que le réseau de chemins existant reste autant que possible sans modification, de sorte que de nouveaux chemins ne sont nécessaires que pour compléter le réseau actuel. Il doit être possible par ce moyen d'exécuter le remaniement parcellaire sans avoir à faire de travaux de construction de chemins. De cette manière ,le nouvel état parcellaire est fixé définitivement dans la procédure.

L'Office cantonal des améliorations foncières expose aux propriétaire intéressés lors d'une première séance d'orientation les diverses possibilités d'exécution et leur laisse le choix du procédé. Jusqu'à présent, les propriétaires du Jura ont toujours choisi le remaniement simplifié. Les frais d'un tel remaniement reviennent à 350 fr. par ha, alors que pour les remaniements complets selon le procédé classique il faut compter avec des frais de 1400-1800 fr. par ha.

Dans le Jura, les propriétaires fonciers portent un intérêt croissant aux questions de remaniement parcellaire. De telles entreprises ont été poursuivies dans les communes de Crémines, Courchavon, Saignelégier et Fahy, représentant un total de 1500 ha. Des études préparatoires ont été faites en vue de remaniements dans quatre autres communes jurassiennes.

Les remaniements parcellaires tendent ainsi à se généraliser, supprimant peu à peu l'actuel morcellement des terres, qui est très préjudiciable à une exploitation normale.

PÉRY-REUCHENETTE

Inauguration de deux collèges rénovés

(c) Le village de Péry-Reuchenette a inauguré samedi ses deux collèges entièrement rénovés et modernisés.

Le premier avait été construit en 1860. Il abritera toutes les classes.

Le second date de 1910. Il servira dorénavant de maison communale et hébergera le secrétariat municipal, la salle du Conseil, la salle de paroisse, deux salles pour sociétés, une salle pour l'enseignement ménager, les archives de la municipalité et le logement du garde police.

En cas de deuil

L'IMPRIMERIE CENTRALE

1, rue du Temple-Neuf

exécutera selon vos désirs et dans le plus bref délai

vos lettres de faire-part

Un seul manuscrit suffit pour la composition de l'avis mortuaire dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel » et pour celle des faire-part de deuil.

CORGÉMONT

Une route améliorée

(c) Le tronçon de la route cantonale Cortébert - Corgémont vient d'être achevé. Cette artère d'environ trois kilomètres est large ; les virages sont bien relevés et le tout doit donner satisfaction aux conducteurs de véhicules à moteur.

VILLERET

Quand il n'y a plus assez d'instituteurs

(c) A Villeret, la mise au concours d'un poste d'instituteur n'a apporté aucune candidature. Et la commission scolaire devra recourir aux services d'un remplaçant en attendant des temps meilleurs.

La mise au concours d'un poste d'instituteur de l'école du Sergent, sur la Montagne-de-Diesse, commune de Villeret, n'a également donné aucun résultat. La commission d'école envisage alors de faire descendre chaque jour, en autocar, au collège de Villeret, les enfants de la montagne et de les reconduire chez eux par le même moyen.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Un intéressant exercice

(sp) La section de Payerne de la Société suisse des troupes du service de santé (S.S.T.S.S.) a organisé, dans la nuit de samedi à dimanche, un intéressant exercice technique et tactique, en collaboration avec les membres de la section de Fribourg.

Cet exercice s'est déroulé dans les bois voisins des villages de Léchelles et Grolley, et était placé sous la direction de l'adjudant sous-officier Geiser, de Payerne, le docteur Keller fonctionnant comme expert.

Les participants furent divisés en patrouilles et durent se diriger à la boussole dans une forêt épaisse et par une nuit noire. A certains postes fixes, ils durent montrer leur savoir-faire en matière de soins aux blessés.

L'exercice a bien réussi, malgré un peu de pluie, et s'est terminé vers 4 heures du matin, dimanche.

La foire

(sp) La foire de septembre, qui a eu lieu jeudi, n'a pas été très importante. Les marchands-forains étaient pourtant là, assez nombreux, mais ne firent que des affaires plutôt restreintes.

Le marché aux fruits et légumes, lapins et volaille, était abondamment fourni et bien fréquenté. Toutefois, on a pu constater que les lapins et la volaille se vendaient mal et que les prix étaient inférieurs à la normale. Le prix des œufs avait augmenté de 20 centimes la douzaine par rapport à la foire précédente, soit 3 fr. 60 la douzaine.

Le parc aux machines agricoles a retenu, comme à l'accoutumée, l'attention de nombreux agriculteurs, toujours en quête de nouveautés dans le domaine de la mécanisation.

Sur le champ de foire au gros bétail, il y avait 22 têtes de bovidés. Les prix n'ont guère varié avec ceux de la foire précédente.

Sur la place de la Concorde, le marché au petit bétail était très abondant et l'on a dénombré quelque 973 porcs (693 au mois d'août). L'offre était toutefois plus forte que la demande et les prix des porcelets ont fléchi, alors que ceux des sujets de 3 à 4 mois se maintenaient. Les petits cochons de 6 à 8 semaines se vendaient de 110 à 130 fr. la paire ; ceux de 8 à 10 semaines valaient de 130 à 160 fr. la paire ; les jeunes porcs de trois mois coûtaient de 90 à 110 fr. la pièce et ceux de quatre mois de 110 à 130 fr. la pièce.

Le porc gras était coté à 3 fr. 30 et 3 fr. 40 le kilo, poids vif, suivant la qualité.

Grande activité à la campagne

(sp) La campagne broyarde est en pleine activité. La récolte du tabac vient de se terminer et celle des pommes de terre avance rapidement. Bientôt, ce sera le tour de la betterave sucrière, qui, une fois arrachée, sera envagonnée, puis dirigée vers Aarberg.

FRANEX

Restauration de la chapelle

(sp) Le petit village de Franex, situé au pied de la colline qui porte la tour de la Molière, possède une vieille chapelle qui contient un trésor : douze statuettes de bois sculpté, hautes de 40 cm., effigies du Christ et des apôtres datant du moyen âge et fort bien conservées. Une récente restauration a redonné à ces statuelles leur éclat.

Ces petits chefs-d'œuvre, en 1536, lors de la Réforme, auraient passé de l'église de Combremont à Franex.

Eternel ! J'ai espéré en ta délivrance et j'ai gardé tes commandements.

Monsieur et Madame Gustave Veuve-Sandoz, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Martin ;
Monsieur et Madame Lucien Sandoz, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et à Cernier.
Monsieur et Madame Willy Mischler-Sandoz, à Neuchâtel;
les familles Sandoz, Matthey, Schaller, Dickson, Fasnacht et Vuille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur bien-aimé père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent

Monsieur Henri SANDOZ

enlevé à leur tendre affection à l'âge de 80 ans, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 22 septembre 1957.

J'ai patiemment attendu l'Eternel, il s'est tourné vers moi et il a ouï mon cri.
Ps. 40 : 2.

L'incinération, sans suite, aura lieu le mardi 24 septembre, à 14 heures.

Culte au crématoire.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM

A notre bien chère tante

Berthe LEUBA

24 septembre 1953 - 24 septembre 1957

4 ans déjà, le temps n'apportera jamais l'oubli dans nos cœurs